

COMMUNE DE  
**MEINIER**

# RAPPORT ADMINISTRATIF 2019-2020 ET FINANCIER 2019



MEINIER 2019



Page	1	Table des matières
Page	2 à 3	Introduction du Maire
Pages	4 à 6	Conseil municipal
Page	7 à 9	Exécutif
Page	10	Administration communale
Page	11	Service technique
Pages	12 à 13	Etat civil

### **Rapports des commissions**

Page	14	Finances (FIN)
Page	15	Bâtiments et aménagements (BAM)
Pages	16 à 20	Sport, Culture et Loisirs (SCL)
Page	21	Information, Communication et votation (ICV)
Pages	22 à 24	Santé, social et Aide au Développement (SAD)
Page	25	Environnement, Routes et Agriculture (ERA)
Pages	26 à 30	Petite Enfance, Ecole et institutions pour la Jeunesse (PEEJ)
Page	31	Vie communale

### **Rapports des commissions externes**

Page	32	Fanfare municipale
Page	33	Compagnie des sapeurs-pompiers

### **Page 34 Comptes rendus financiers au 31 décembre 2019**

Page	35	Commune de Meinier
Pages	36 à 37	Rapport de l'Organe de Révision
Pages	38 à 43	Message de l'Exécutif et commentaires
Pages	44 à 54	Comptes et tableaux

Page	55	Fondation Intercommunale des Terrains Industriels et Artisanaux de la Pallanterie
Pages	56 à 57	Rapport de l'Organe de Révision
Page	58	Organisation
Page	59	Bilan
Pages	60 à 61	Compte de résultat et investissements

Page	62	Fondation Immobilière de Meinier
Page	63	Rapport du Président
Pages	64 à 65	Rapport de l'Organe de Révision
Pages	66 à 67	Bilan et Compte de résultat

Pages	68 à 69	Groupement Intercommunal pour la Petite Enfance
Pages	70 à 71	Rapport de l'Organe de Révision
Pages	72 à 73	Bilan et Compte de résultat
Pages	74 à 75	Commentaires

Page	76	Groupement Intercommunal pour le Centre Sportif de Rouelbeau
Pages	77 à 78	Rapport de l'Organe de Révision
Page	79 à 81	Bilan et Compte de résultat
Pages	82 à 85	Commentaires



Madame, Monsieur les Adjoints,  
Mesdames, Messieurs les Conseillers municipaux,

Conformément aux prescriptions de la loi sur l'administration des communes, j'ai l'avantage de vous présenter le rapport administratif concernant la période du 1er juin 2019 au 31 mai 2020, ainsi que les comptes rendus financiers, se rapportant à l'année civile 2019 de la Commune de Meinier, du Groupement intercommunal du Centre sportif de Rouelbeau (CSR), du Groupement intercommunal de la crèche des Loupiots du Chambet (GIPE), de la Fondation intercommunale des terrains industriels et artisanaux de la Pallanterie (FITIAP) et de la Fondation immobilière de Meinier (FIM).

Toutefois, au moment de faire un retour sur cette année écoulée, force est de constater que 2019 nous paraît bien loin, tant la réalité du COVID a supplanté dans notre mémoire et nos souvenirs, d'autres considérations politiques, financières, administratives ou festives antérieures.

Il est malgré tout bon de rappeler qu'il y a eu un avant, comme il y aura un après confinement. Promotions, 1<sup>er</sup> Août, fête du Terroir, ont jalonné l'été 2019, avant que la pose de la première pierre de la future école rassemble élèves et enseignants, autorités, mandataires et ouvriers pour une belle occasion symbolique où les 8P ont pu jouer de la truelle pour immortaliser ce moment fort.

La tenue d'une soirée publique préélectorale anticipée en raison d'un calendrier étatique modifié, nous a permis en novembre déjà de connaître le nom des futurs candidats aux postes à repourvoir à l'Exécutif et au Conseil municipal, mais aussi de prendre acte du désir de certains de mettre un terme à leur engagement politique. Ovation pour Etienne Murisier quittant ses fonctions d'adjoint après 23 ans de politique communale, et applaudissements nourris pour remercier Corinne Ménétreay, François Mégevand, Jacques Petitpierre, Jean-François Jordan, Amandine Mayer-Sommer et Daniel Jauch.

Puis l'Escalade, Noël et ses festivités, le repas des Aînés en début d'année 2020 laissent encore quelques souvenirs lointains. Mi-mars, lors d'un dernier week-end de liberté, les élections ont donné le ton de la prochaine législature, en portant une nouvelle équipe aux commandes de la Commune.

Et le confinement est arrivé, aussi rapidement que nécessaire, nous obligeant à changer nos plans et nos habitudes. De belles valeurs de solidarité, de générosité ont été démontrées par nos communiens, prêts à soutenir voisins, aînés, personnes à risques avec cœur et dévouement. Une distribution d'orchidées a permis durant cette période d'amener un peu de couleurs et de baume au cœur de chacun, profitant de la grande générosité de la famille Elmer, avant que, 2 mois plus tard, le déconfinement ne s'amorce.

Pour terminer, c'est à fin mai que cette législature s'est éteinte, laissant la place à d'autres, motivés pour prendre le relais et relever de nouveaux défis. Je leur souhaite déjà plein succès et beaucoup de plaisir dans cette noble tâche.



Au niveau financier, les comptes 2019, présentés ci-après, auront la particularité de ne pas avoir pu être validés par le Conseil municipal, en raison du COVID. Ils le seront plus tard par le Conseil d'Etat. Moment frustrant pour tous ceux qui auraient voulu boucler la boucle de cette législature avec des comptes exprimant à nouveau des résultats équilibrés, synonyme d'une bonne gestion financière de la commune.

Les comptes des Fondations et Groupements que vous trouverez ci-joints, seront eux validés par le nouveau Conseil municipal en septembre prochain, n'ayant été qu'audités et validés par les différentes fiduciaires en charge de cette tâche.

Nous faisons face, depuis 2017 à une baisse des revenus fiscaux. Les recettes d'impôts se sont révélées être inférieures de 9.5%, ce qui avait été prévu au budget et 14.6% de moins qu'un 2018. Mais grâce à une bonne gestion de la commune et à la maîtrise des dépenses, le compte de résultat fait apparaître un résultat positif de Frs 5'328.31 avec aux charges Frs 7'269'695.86 et aux revenus Frs 7'275'024.17. Les charges (hors amortissements) restent très bien maîtrisées, elles sont inférieures au budget de Frs 571K (-7.3%). Nous avons même pu réaliser pour Frs 218K d'amortissements supplémentaires, toujours dans le but de diminuer les futures charges de fonctionnement permettant ainsi d'absorber celles liées à l'extension de l'école. La part privilégiée, toujours en notre défaveur, explique cette tendance qui devrait se corriger lors de notre budget 2021, nous donnant plus de latitude pour l'équilibrer. Dès lors, la situation financière de la commune nous permet de poursuivre nos projets et d'en assumer les futurs engagements financiers avec confiance et optimisme.

Je vous invite à découvrir dans les pages suivantes de ce rapport, quelques extraits de la vie communale de Meinier, durant l'année écoulée, relatée par les présidents de commissions et mis en page par notre secrétariat, preuve d'une collaboration fructueuse et indispensable entre élus et personnel communal.

Cela me conduit à remercier tout particulièrement, Brigitte Veuillet-Dumont, pour sa dernière contribution à ce rapport administratif, elle qui a fait les beaux jours du secrétariat de la Mairie pendant 12 ans, avant de faire valoir son droit à une retraite bien méritée d'ici la fin de l'été. Toutefois, pour notre plus grand plaisir, ses compétences seront, pendant quelques années encore, mises au service des Fondations et Groupements communaux, pour en assurer le secrétariat.

Enfin, je profite de tous vous remercier, adjoints, conseillers municipaux et employés communaux, pour votre engagement précieux à mes côtés. Durant cette dernière année de la législature, vous avez œuvré avec engagement et motivation, en m'aidant à mettre en avant nos valeurs, visant à tendre à plus de cohésion sociale, tout en ayant le souci du bien commun, de l'intérêt collectif et de l'équité de traitement.

Tout en vous souhaitant le meilleur pour la suite, j'aimerais encore vous assurer de toute ma reconnaissance et vous exprimer mes meilleures pensées.

Alain Corthay  
Maire de Meinier



## CONSEIL MUNICIPAL

### Mesdames



**BARBAT Sylvie**  
Conseillère municipale  
Elue en 2015  
Petite Enfance, Ecoles & institutions  
pour la jeunesse (PEEJ),  
Sports, Culture & Loisirs (SCL),  
présidente



**MÜLLER Fokeline**  
Secrétaire du Bureau du Conseil  
municipal  
Elue en 2015  
Environnement, Routes & Agriculture  
(ERA),  
Information, Communication &  
Votations (ICV)



**MÉNÉTREY Corinne**  
Vice-présidente du Conseil  
municipal  
Elue en 2003  
Bâtiments et aménagement (BAM),  
présidente  
Petite Enfance, Ecoles & institutions  
pour la jeunesse (PEEJ)



**SANZ VELASCO Paola**  
Conseillère municipale  
Elue en 2015  
Petite Enfance, Ecoles & institutions  
pour la jeunesse (PEEJ),  
Santé, Social & Aide au  
développement (SAD)



**HAUSER Cécilia**  
Conseillère municipale  
Elue en 2015  
Bâtiments et aménagement (BAM)  
Sports, Culture & Loisirs (SCL)



**SCHWAB Ania**  
Présidente du Conseil municipal  
Elue en 2011  
Petite Enfance, Ecoles & institutions  
pour la jeunesse (PEEJ), présidente  
Santé, Social & Aide au  
développement (SAD)



**MAYER-SOMMER Amandine**  
Conseillère municipale  
Elue en 2015  
Petite Enfance, Ecoles & institutions  
pour la jeunesse (PEEJ),  
Sports, Culture & Loisirs (SCL)



**SELLA Valérie**  
Conseillère municipale  
Elue en 2011  
Bâtiments et aménagement (BAM)  
Santé, Social & Aide au  
développement (SAD), présidente



## CONSEIL MUNICIPAL

### Messieurs



**BERTHELET Christophe**  
Conseiller municipal  
Elu en 2015  
Bâtiments et aménagement (BAM),  
Environnement, Routes & Agriculture  
(ERA)



**JORDAN Jean-François**  
Conseiller municipal  
Elu en 2007  
Finances (FIN), président  
Sports, Culture & Loisirs (SCL)



**BURGOS José**  
Conseiller municipal  
Elu en 2015  
Finances (FIN),  
Sports, Culture & Loisirs (SCL)



**MÉGEVAND François**  
Conseiller municipal  
Elu en 2003  
Bâtiments et aménagement (BAM),  
Environnement, Routes & Agriculture  
(ERA)  
Information, Communication &  
Votations (ICV)  
Délégué à la fanfare



**CASTELLI Enrico**  
Conseiller municipal  
Elu en 2018  
Finances (FIN)  
Sports, Culture & Loisirs (SCL)  
Environnement, Routes & Agriculture  
(ERA)



**DUPRAZ Yannick**  
Conseiller municipal  
Elu en 2018  
Santé, Social & Aide au  
développement (SAD)  
Petite Enfance, Ecoles & institutions  
pour la jeunesse (PEEJ)



**JAQUET Marc**  
Conseiller municipal  
Elu en 2015  
Environnement, Routes & Agriculture  
(ERA), président  
Finances (FIN)  
Délégué aux pompiers



**PETITPIERRE Jacques**  
Conseiller municipal  
Elu en 2007  
Information, Communication &  
Votations (ICV), président  
Santé, Social & Aide au  
développement (SAD)



**JAUCH Daniel**  
Conseiller municipal  
Elu en 2015  
Bâtiments et aménagement (BAM),  
Environnement, Routes & Agriculture  
(ERA)



## Séances du Conseil Municipal

Du 1<sup>er</sup> juin 2019 au 31 mai 2020, le Conseil Municipal s'est réuni à 7 reprises :

**le 13 juin 2019**

**le 14 novembre 2019**

**le 06 février 2020**

**le 19 septembre 2019**

**le 05 décembre 2019**

**le 05 mars 2020**

**le 17 octobre 2019**

**(COVID19 séances CM  
avril - mai 2020 annulées)**

### Points principaux traités lors des séances :

*(L'intégralité des séances CM peut être consultée dans les procès-verbaux accessibles sur le site de la commune : [www.meinier.ch](http://www.meinier.ch))*

#### Séance du 13 juin 2019

- Acceptation de la délibération relative à l'autorisation accordée à la Fondation Intercommunale des Terrains Industriels et Artisanaux de la Pallanterie d'acquérir une parcelle non bâtie, sise sur la commune de Collonge-Bellerive.
- Ouverture d'un crédit d'investissement pour l'achat d'une nouvelle balayeuse en remplacement de l'actuelle.
- Discussion sur l'opposition communale à la fermeture de l'office postal de la Commune de Meinier.

#### Séance du 19 septembre 2019

- Présentation au conseil municipal de l'état d'avancement de l'extension de l'école par le consortium MUE-Architech.
- Acceptation de la résolution relative à l'opposition à la fermeture de l'office de poste de la Commune de Meinier.
- Election du bureau du local de vote pour l'année 2020.

**Président du local de vote :**

M. Emile Negro

**Suppléante du président :**

Mme Marie-Antoinette Mégevand

**Vice-président :**

M. José-Orlando Ménendez

#### Séance du 17 octobre 2019

- Présentation d'un projet d'aménagement à hauteur de la route de Gy 28 par le Président de la Fondation Immobilière de Meinier et de son mandataire.
- Acceptation de la délibération relative à l'approbation des modifications des statuts du Groupement intercommunal pour l'animation parascolaire (GIAP).

#### Séance du 14 novembre 2019

- Présentation du concept MOBILITRI.
- Acceptation de la proposition d'autoriser la Fondation intercommunale des terrains industriels et artisanaux de la Pallanterie à renouveler en 2020 les emprunts contractés.
- Acceptations des propositions d'acquérir des parcelles non bâties, sise sur la commune de Meinier.
- Acceptation de la proposition relative à la fixation du montant minimum de la taxe professionnelle communale et de fixer le taux de dégrèvement pour l'année 2020.
- Approbation à l'unanimité du budget de fonctionnement 2020 et de la fixation du taux des centimes additionnels pour 2020 à 42 centimes.

#### Séance du 5 décembre 2019

- Discussion sur les projets de développement du Centre Sportif de Rouelbeau et sur l'extension de la ZIAP.

#### Séance du 6 février 2020

- Présentation de la stratégie de renouvellement du patrimoine arboré.
- Acceptation de la délibération destinée à autoriser la Fondation Intercommunale des Terrains Industriels et Artisanaux de la Pallanterie à acquérir une la parcelle sise à l'angle de la route de Compois et du chemin des Champs-de-la-Grange sur la commune de Meinier.

#### Séance du 5 mars 2020

- Décide à l'unanimité d'ouvrir un crédit d'investissement pour l'aménagement du local annexe de la voirie et le mobilier correspondant.



**EXECUTIF**

**CORTHAY Alain**

Elu Maire en 2015  
Adjoint au Maire de 2007 à 2015  
Conseiller municipal de 1999 à 2007

Dicastères :  
Administration générale  
Finances (FIN)  
Petite Enfance, Ecole &  
institutions pour la Jeunesse (PEEJ)

**MURISIER Etienne**

Elu Adjoint en 2007  
Conseiller Municipal de 1997 à 2007

Dicastères :  
Bâtiments & Aménagement (BAM)  
Environnement, Routes & Agriculture (ERA)

**PIERREHUMBERT Coranda**

Elue Adjointe en 2015  
Conseillère municipale de 2011 à 2015

Dicastères :  
Informations, Communication & Votations (ICV)  
Santé-Social & Aide au Développement (SAD)  
Sports, Culture & Loisirs (SCL)



*Etienne Murisier, Adjoint au Maire, Coranda Pierrehumbert, Adjointe au Maire, Alain Corthay, Maire*





## Grands projets

### Développement durable

La réalisation de l'Agenda 21 communal, basé sur l'inventaire réalisé préalablement, s'est poursuivi durant cette année. En attendant de mettre en place une nouvelle commission Développement durable lors de la prochaine législature, une commission ad hoc s'est réunie à plusieurs reprises afin de consolider les bases du projet. Dans ce cadre, les ateliers pédagogiques menés par l'association Actions durables ont débuté dans quatre classes avec l'étroite collaboration de l'équipe des enseignants. Les sujets abordés sont l'énergie, la mobilité, l'alimentation, la biodiversité, les déchets et la solidarité.

Les ateliers prévus dès le mois de mars ont dû être annulés à cause de la pandémie du Covid-19 mais ils seront reportés à l'année scolaire prochaine.

### Nouvelle école

La construction de la nouvelle école de Meinier se poursuit selon le planning établi et toujours en étroite collaboration avec les responsables scolaires, les architectes et la Mairie.

Après le déménagement du mobilier des classes et du matériel des enseignantes, c'est non sans une certaine émotion que la population a assisté à la démolition du bâtiment principal de l'école. Les pelles mécaniques ont vite eu raison de l'établissement qui avait vu défiler des générations d'élèves.



Photo Kathelijne Reijse-Saillet

La rentrée scolaire a nécessité une période d'adaptation de la part de chacun. Elle a été coordonnée afin d'offrir les meilleures conditions d'accueil possibles et des ajustements ont été réalisés à la demande des enseignants comme des parents. Le chantier sécurisé, des orifices ont été aménagés dans les palissades afin de permettre aux élèves de suivre le déroulement des travaux et de voir naître leur nouvelle école.



## Grands projets

### Nouvelle école (suite)

Une cérémonie de la première pierre s'est déroulée solennellement le jeudi 3 octobre 2019 en présence des classes, du conseil municipal, de l'exécutif et des mandataires. Les élèves ont ainsi chanté une belle chanson préparée spécialement pour l'occasion tout en observant le scellement d'un cylindre commémoratif dans les fondations de l'école.



Photos Michel Vazquez

Enfin, le chantier a suivi son cours au fil des semaines et, une pierre après l'autre, le contour définitif du bâtiment a pris forme pour dévoiler de spacieux espaces de travail et de généreuses ouvertures sur le paysage. Les Autorités communales ont réussi à minimiser l'impact de la crise du Covid-19 sur le chantier. Bien que ce dernier ait dû être interrompu durant presque trois semaines, la livraison de l'ouvrage est pour l'heure maintenue à temps pour la rentrée 2021 grâce à la rigueur de nos mandataires et à l'efficacité de notre personnel communal que nous tenons ici à remercier.

### Poste

Durant toute l'année écoulée, vos Autorités se sont mobilisées avec la population pour sauver la Poste. Un grand nombre de courriers et de rencontres se sont succédés pour démontrer à l'administration de la Poste la nécessité de garder l'office meynite ouvert. A l'heure où nous vous écrivons, le sort de notre Poste n'est pas encore scellé.

*Les Autorités Exécutives*



## Administration

### Mairie

#### Permanence téléphonique toute l'année :

Lundi, mardi, mercredi et vendredi de 8h30 à 12h00 et de 14h00 à 16h30  
Jeudi de 10h00 à 12h00 et de 14h00 à 16h30

#### Le guichet du secrétariat de la mairie est ouvert hors vacances scolaires selon l'horaire suivant :

Lundi 09h30 – 11h30  
Mardi 09h30 – 11h30  
Mercredi 09h30 – 11h30  
Jeudi 15h00 – 19h00  
Vendredi 09h30 – 11h30

#### Heures d'ouverture du guichet *durant les vacances scolaires* :

Mardi 09h30 – 11h30  
Jeudi 15h00 – 17h00

### Personnel communal

#### Secrétariat

**VAZQUEZ** Michel  
**VEUILLET – DUMONT** Brigitte  
**FAVRE ROMANO** Virginie  
**MURISIER** Corinne

Secrétaire général  
Secrétaire générale adjointe  
Comptable  
Secrétaire réceptionniste

#### Voirie

**TSCHOPP** Guillaume  
**ZAMOFING** Yann  
**ROSSI** Massimo

#### Conciergerie

**OLIVEIRA** Eduardo  
**BARBOSA** Ana-Paula  
**LAURENT** Claudine et René  
**ARAUJO DA SILVA** Orquidia

Ecole et salle communale  
Ecole  
Bâtiment collectif du Tilleul  
Mairie

#### Petite enfance

Direction :  
**BERG** Héléne (*jusqu'au 31.08.2019*)  
**GICQUEL** Corinne (*dès le 01.09.2019*)  
Administratif :  
**PERIAT** Véronique

Educatrices jardin d'enfants :  
**ERRIQUEZ** Sandrine  
**SCOTOLATI** Françoise  
**RIBEIRO** Jessica  
**DERUAZ** Eline (*dès le 28.10.2019*)

#### Service social

**AELLEN** Brigitte (*jusqu'au 31.08.2019*)      **ANTELLIO** Silvia (*dès le 01.10.2019*)

#### Ludothèque

**SCHWAB** Ania

#### Patrouilleuses scolaires

**PILLER** Claudia      **MAEDER** Zahra (*dès le 26.08.2019*)  
**HARTMANN** Evelyne      **ROMERI** Stéphanie (*dès le 26.08.2019*)

#### Déchetterie

**FREYMOND** Bernard

*L'ensemble du personnel est à remercier pour son engagement et sa disponibilité à l'égard des concitoyens et des élus.*



## Service technique

Service technique - Chemin du Stade 6 - ☎ 022 752 32 66

Le tableau ci-dessous indique quelques chiffres en tonnes des volumes de déchets récoltés et acheminés vers les différents centres de récupération et d'incinération par notre mandataire Pradervand Transports :

NATURE DES DECHETS	31.12.2019 (en tonnes)	31.12.2018 (en tonnes)
Ordures ménagères	506.36	502.78
Encombrants	21.30	29.57
Verre	84.36	92.345
Papier	149.70	136.03
PET	7.09	8.75
Alu & Fer blanc	3.16	4.13
Textiles	11.90	17.62
Bois (encombrants)	37.39	44.43
Ferraille (encombrants)	5.45	6.37
Huile	0.50	1.8

Ces statistiques montrent une production spécifique d'ordures ménagères de 238.23 kg par habitants pour 2019. Depuis 2017, les déchets des entreprises leur sont facturés directement et ne sont plus à charge de la commune. Ils n'entrent donc pas dans ce tableau récapitulatif.

**Grâce à votre travail de tri, la commune de Meinier a récupéré la somme de CHF 11'208.- sur le recyclage en 2019 (en 2018 CHF 12'167.50).**

La balayeuse communale, quoiqu'encore vaillante, donnait de plus en plus de signes de fatigue et son entretien usuel devenait de plus en plus conséquent. C'est pourquoi la commission des routes a opté pour son renouvellement. C'est l'entreprise Lucien Chollet, sise sur notre commune, qui a remporté le marché pour cette nouvelle machine de marque Aebi que vous avez certainement croisée sur nos routes communales, pour un montant avoisinant les CHF 200'000.-.

*Marc Jaquet, président de la commission ERA*





## Etat civil

### Population

Population résidente sur la commune de Meinier (source OCSTAT) au 31 décembre.

2007	1787
2008	1796
2009	1812
2010	1904
2011	1882
2012	2024
2013	2065
2014	2083
2015	2145
2016	2160
2017	2151
2018	2142
2019	2124

Le secrétariat de l'état civil qui répond à toutes vos démarches administratives en vue d'un mariage, d'une naissance, d'une reconnaissance ou d'autres faits d'état civil, est

**l'Arrondissement Campagne et rive gauche du Lac**

situé au chemin des Rayes 3 à Vézenaz.

Adresse postale : case postale 160, 1222 Vézenaz

Contact ☎ 022 722 11 80 - Fax 022 722 11 88 – ✉ [etat-civil@collonge-bellerive.ch](mailto:etat-civil@collonge-bellerive.ch)

**Heures d'ouverture au public :**

Lundi	8h00 – 12h.00 / sur rendez-vous
Mardi	sur rendez-vous / 14h00 – 18h00
Mercredi	8h00 – 12h.00 / sur rendez-vous
Jeudi	8h00 – 12h.00 / sur rendez-vous
Vendredi	8h00 – 12h.00 / sur rendez-vous

### Statistiques - Période allant du 1er janvier au 31 décembre 2019

- 5 personnes sont décédées sur le territoire de la commune de Meinier
- 8 mariages ont été célébrés en notre Mairie  
**Pour les formalités de mariage, s'adresser au bureau d'Etat Civil, dont vous trouverez les coordonnées ci-dessus.**
- Le lieu de mariage reste au choix des fiancés, toutefois une « autorisation de célébrer le mariage » est demandée si la mairie choisie ne fait pas partie de l'arrondissement où les formalités sont engagées.
- 9 reconnaissances en paternité enregistrées durant l'année  
Les reconnaissances en paternité, avant ou après la naissance, peuvent être reçues dans n'importe quel office si le père et la mère ont la nationalité suisse et sont domiciliés en Suisse.
- 22 personnes ont acquis la nationalité suisse
- 0 personnes ont acquis le droit de cité de Meinier



## Etat civil

Acte d'origine et certificat individuel d'état civil :

S'adresser à l'office d'état civil de la commune d'origine.

Acte de naissance, de reconnaissance, de mariage et de décès, s'adresser à l'office d'état civil où a eu lieu l'évènement.

## NATURALISATION

Procédures :

Dès le 1<sup>er</sup> septembre 2014, les offices enregistrent dans Infostar les données d'état civil des personnes demandant la naturalisation suisse afin de leur délivrer un acte « tiré du registre informatisé de l'état civil ». Cet acte est nécessaire et indispensable à la poursuite de la requête.

S'adresser au

**Service cantonal des naturalisations**, Route de Chancy 88, 1213 Onex - ☎ +41 22 546 46 46

TPG : ligne K-L/tram 14

Arrêt Bandol

La sous-commission Naturalisations a été mise en place au sein de Conseil municipal de Meinier au début de l'année 2018 dans le but de rencontrer les futurs naturalisés domiciliés à Meinier. Il s'agit d'une rencontre informelle entre les autorités communales et les demandeurs de naturalisation. Ces derniers sont invités à la mairie de Meinier pour y rencontrer les trois conseillers municipaux membres de la sous-commission. S'ensuit une petite discussion sur le parcours et les motivations des futurs naturalisés. La commune, en tant que lieu de domicile, représente le lien le plus étroit avec des autorités pour les futurs Suisses, ce qui implique, aux yeux de la sous-commission, une rencontre amicale faisant par ailleurs souvent office de première rencontre. Cette procédure permet ainsi de légitimer le préavis devant être donné par le Conseil municipal quant à chaque demande de naturalisation.

## ACQUISITION DU DROIT DE CITE

### Pour les Confédérés :

Les Confédérés (non genevois) qui souhaitent acquérir un autre droit de cité :

**Service cantonal des naturalisations**

### Pour les Genevois :

Toute personne genevoise et domiciliée depuis plus de deux ans sur le territoire communal peut acquérir le droit de cité de Meinier.

S'adresser au bureau d'Etat Civil Campagne et Rive Gauche du Lac (*coordonnées page précédente*).

## ATTESTATIONS DE DOMICILE

### Pour les Confédérés et les Genevois :

Vous pouvez obtenir une attestation de domicile à la mairie ou via le site de l'Office cantonal de la population et des migrations.

### Pour les ressortissants étrangers :

Office cantonal de la population et des migrations.

Route de Chancy 88, 1213 Onex

☎ +41 22 546 46 46

Site internet de l'Office cantonal de la population :

<https://www.ge.ch/obtenir-attestation-office-cantonal-population-migrations/comment-obtenir-attestation-ocpm>



## Commission des Finances

Madame, Monsieur,

La commission des Finances de la commune de Meinier a exercé son rôle sur l'exercice 2019/20 en examinant, notamment, le budget 2020 ainsi que les comptes 2019 (à distance). Compte tenu de la pandémie du Coronavirus et conformément à l'article 3 alinéa 1 de l'Arrêté du Conseil d'Etat du 27 avril 2020, les comptes 2019 des communes genevoises ainsi que les crédits budgétaires supplémentaires 2019 ne feront pas l'objet d'une approbation par délibération des conseils municipaux. Ils sont présentés par les Autorités exécutives au département de la cohésion sociale et approuvés par le Conseil d'Etat.

Malgré une pression toujours forte sur les revenus fiscaux, inférieurs d'environ 9.5% à ce qui avait été prévu au budget, les comptes de l'année 2019 sont restés équilibrés, faisant apparaître un résultat de fonctionnement légèrement positif de 5'328 CHF. Cette bonne performance a pu être réalisée grâce à une bonne maîtrise des charges d'exploitation, qui sont restées inférieures au budget de 786'066 CHF, malgré le développement de la commune.

L'endettement de la commune consacré à son patrimoine administratif s'élève à 7'503'900 CHF Le total des emprunts (nets des liquidités), s'élève à 7'330'000 CHF au 31.12.2019 contre 5'152'377 CHF au 31.12.2018.

La santé financière de la commune demeure donc saine.

Je remercie Virginie Favre Romano pour l'excellente tenue des comptes, le Maire pour sa transparence et la commission des finances notamment pour sa vigilance et ses questions et propositions pertinentes.

*Jean-François Jordan, président de la commission FIN*



## Commission bâtiments et aménagement (BAM)

### Salle Communale

Suite à la demande de certaines sociétés meynites et l'orientation de la commune vers le développement durable, la commission s'est penchée sur l'idée d'installer une tireuse à eau plate et gazeuse dans la buvette en remplacement des bouteilles en PET. Afin d'apporter une réflexion efficace nous avons décidé de faire un essai lors de la journée des promotions de cette année. Nous laisserons ensuite le soin aux futurs élus et respectivement aux commissions bâtiment et développement durable de joindre leurs forces pour mener à bien ce projet en bonne intelligence.

### Bâtiment de la Mairie

Aboutissement des travaux de rénovation de la mairie. Il reste, cependant, quelques aménagements décoratifs à terminer.

### Local du service technique

Le personnel de la voirie avait grandement besoin d'un local indépendant de l'espace où sont stockés les machines et les produits d'entretien. Pour satisfaire à cette demande nous avons fait établir un devis par une entreprise générale de la commune pour l'aménagement du local qui jouxte la voirie et qui fût le local de la Rampe à ses débuts. Celui-ci comprendra : vestiaire, bureau, douche, WC, coin cuisine et repas. Les travaux commenceront probablement l'automne prochain.

### Divers

Tout au long de l'année notre commission se charge de faire exécuter des petits travaux de remise en état. Par exemple la peinture du sol de la caserne des pompiers. L'entretien des différents lieux tels que la salle de gym, école, salle communale, bâtiment collectif.

Ce rapport est le dernier que je rédige et je tiens à remercier, une fois encore, pour leur disponibilité et leur aide précieuse, ceux qui m'ont accompagnée durant cette législature.

Mes collègues de commission : Valérie Sella, Cécilia Hauser, François Mégevand, Christophe Berthelet, Daniel Jauch et Etienne Murisier (exécutif).

Les employés communaux qui œuvrent au service technique : Guillaume Tschopp, Massimo Rossi et Yann Zamofing.

A l'école et à la salle communale : Eduardo Oliveira, Paula Barbosa et Orquidea Araujo da Silva.

Au bâtiment collectif : Claudine et René Laurent.

*Corinne Ménétreay, présidente de la commission BAM*





## Commission sport, culture et loisirs (SCL)

La commission Sport-Culture-Loisirs a, comme à l'accoutumée, accompagné la vie meynite tout au long de l'année en organisant des événements permettant à la population de se retrouver pour des moments festifs, gustatifs ou informatifs.

### Galerie d'exposition Le Coin du Centre

Les travaux de la nouvelle école ont contraint la Galerie de Meinier à provisoirement fermer ses portes. Après la dernière exposition réalisée par la Crèche en juin 2019, la galerie a été réquisitionnée pour servir de salle de cours.

Le Coin du Centre devrait reprendre de l'activité à la rentrée 2021 et les inscriptions pour les expositions 2021-2022 sont d'ores et déjà ouvertes en s'adressant à la Mairie.

### Fête Nationale 2019

La Confédération a fêté son anniversaire et c'est d'humeur festive que les meynites ont célébré notre pays selon la pure tradition. Musique, soupe aux légumes, bols fabriqués par une céramiste du village, repas de l'Amicale des pompiers et dessert des dames meynites, le tout, en musique. Puis est venu le moment de la partie officielle marquée par le discours de notre Maire, Alain Corthay, et la lecture du pacte.

Cette année, un « bar à lampions » était inauguré permettant aux enfants de se procurer ce précieux accessoire à leur rythme. Les torches ont également été distribuées afin d'éclairer le cortège menant au feu de joie et au feu d'artifice.

Cet événement rencontre toujours autant de succès auprès de la population et attire souvent des habitants d'autres communes appréciant l'ambiance de notre village.



## Commission sport, culture et loisirs (SCL) (suite)

### Fête de la Pomme et du Terroir

Dimanche 15 septembre, sous un soleil de plomb mais à l'ombre bienfaisante des tentes installées, les enfants, et un public jeune ou moins jeune a participé à cette 2<sup>ème</sup> édition de la Fête de la Pomme et du Terroir organisée en collaboration avec les producteurs locaux et les sociétés communales.



A cette occasion, les produits de notre région : pommes, fromages, miels, vins, bières, cidres, chocolats se bousculaient sur les stands. Outre le « manger local », rien ne vaut d'entrouvrir les portes des lieux emblématiques de notre commune pour y percer les secrets de fabrication. Ainsi, la Cidrerie, la Brasserie des Murailles, la Ferme de la Touvière et la chocolaterie Poncioni ont accueilli les nombreux curieux pour des visites de leur établissement.





## Commission sport, culture et loisirs (SCL) *(suite)*

### Festival Antigél

Ce festival, dont la vocation est de réchauffer les froides soirées d'hiver, a fait une halte à Meinier le 14 février à la salle communale. Le bluesman suédois Bror Gunnar Jansson a joué l'homme-orchestre devant près de 200 personnes venues parfois de loin. Outre le plaisir des oreilles, il y a eu le plaisir des yeux et des papilles avec un apéritif du terroir confectionné par les Dames meynites pour sustenter les spectateurs.



Les Autorités remercient l'engagement du service technique communal pour le suivi logistique lors des manifestations, qu'elles soient culturelles ou sportives, comme par exemple, à l'occasion de Courir pour Aider et du Genève Marathon.

*Sylvie Barbat, présidente de la commission SCL*

## Commission sport, culture et loisirs (SCL) (suite)

### Qui a peur de la Dame blanche ?

En collaboration avec le DIP, les chœurs et l'orchestre du CO l'Oco-Motion, l'orchestre de chambre de Genève et l'association « Qui a peur de la Dame blanche », la commune de Meinier a soutenu la présentation d'un spectacle fantasmagorique en plein air mêlant concert classique, comédie et projection vidéo, au cœur des ruines du château de Rouelbeau.



Durant une semaine, les ruines ont repris vie avec des représentations scolaires durant la journée et des spectacles tout public le soir. Afin de faciliter l'accès à l'événement à l'ensemble de la population, la Commune a subventionné les billets du spectacle.



## Commission sport, culture et loisirs (SCL) (suite)

### Soirée communale



2020 étant une année d'élection pour le renouvellement des Autorités municipales, la soirée des « Vœux du Maire » s'est transformée en **soirée communale pré-électorale**. Le Conseil municipal dans son intégralité a présenté à la population réunie dans la salle communale le 19 novembre 2019, le bilan de ces 5 années de législature (2015-2020). Monsieur Corthay tout d'abord a fait un point de situation sur les dossiers communaux suivi de Madame Pierrehumbert et de Monsieur Murisier, Adjoint au Maire, qui ont expliqué les tendances suivies dans les commissions qu'ils chapeautent. Chaque président de commission a ensuite expliqué le travail effectué par son équipe, soutenu par des slides qui permettaient à chacun de bien visualiser le contexte.

Durant la deuxième partie de cette soirée, quelques personnes intéressées à la vie politique de notre commune, se sont présentées à la population pour annoncer leur désir de se présenter à cette élection démocratique pour la législature 2020-2025.

La population a pu ensuite partager un apéritif dînatoire en devisant sur les questions communales.

### Mérites meynites

La soirée des Vœux du Maire et la remise des Mérites meynites, n'ayant pas eu lieu cette année, les candidatures pour les prochains Mérites, qui seront attribués en janvier 2021, sont à remettre à la Mairie d'ici au 1<sup>er</sup> novembre 2020.



## Commission information, communication et votations (ICV)

Durant l'année 2019, dans le cadre de l'Agenda 21 du changement, notre commission a dressé l'inventaire des actions à envisager pour Meinier.

Les axes suivants ont permis de dresser cet inventaire :

- Cohésion sociale
- Santé
- Formation
- Alimentation
- Environnement
- Mobilité
- Innovation et économie
- Communication
- Urbanisme
- Energie
- Gestion des déchets

Dans ces items, des actions propres à notre commune ont été identifiées et évaluées comme étant abouties ou à réaliser. Nous avons été aidés dans notre démarche par Monsieur Pierre Olivier, consultant externe, président de « Actions-Durables », une association qui promeut le développement durable et les économies d'énergie auprès des ménages, des entreprises et des Institutions publiques, en fournissant du conseil, en mettant en place des stratégies et en menant des actions concrètes sur le terrain.

L'ensemble de ce travail permettra à la prochaine législature d'avoir les guides nécessaires pour mener ces actions définies à leur terme.

Ce dernier rapport de présidence m'offre l'occasion de remercier les membres de la commission : Line Müller et François Mégevand ainsi que Coranda Pierrehumbert, représentante de l'Exécutif, pour l'ambiance de travail et l'efficacité apportées à nos rencontres durant ces 5 années.

Le moment est donc venu de passer le témoin à la nouvelle équipe du conseil municipal en lui souhaitant plaisir et succès dans sa tâche.

*Jacques Petitpierre, président ICV*



## Commission santé-social et aide au développement (SAD)

### Aînés

Les visites à domicile et les célébrations des jubilaires de notre commune sont toujours assurées avec beaucoup de plaisir par les membres de la commission.

Les jubilaires de l'année 2020 sont :

- Mme Françoise COUVREU DE DECKERSBER, 90 ans,
- M. Jean-Louis MENETREY, 90 ans,
- M. Gérald Alexandre OTTINO, 90 ans,
- Mme Liliane RODRIGUEZ-VIGOUROUX, 90ans,
- Mme et M. Ghyslaine et Michel BALLI, 50 ans de mariage,
- Mme et M. Maryvonne et Roland BERTHELET, 50 ans de mariage,
- Mme et M. Siv et Jean HARDER, 50 ans de mariage,
- Mme et M. Anne Marie et Claude MEYLAN, 50 ans de mariage.

La commune apporte son soutien au Club des Aînés. Son président, Patrice Poelvert et le comité, nous font chaque année l'honneur de nous convier, l'Exécutif et moi-même, à l'assemblée générale du Club. Nous avons également été invités à partager le dernier repas de l'année, le 18 décembre 2019, qui fut aussi le dernier repas préparé par Claude Roulet et sa brigade. Ces moments de convivialité autour de délicieux repas nous permettent à chaque fois de constater l'investissement des membres du Club ainsi que la bonne humeur qui y règne.

Le dimanche 11 août 2019, nous avons accompagné nos aînés à Vevey, pour participer à la *Fête des vigneron*s.



Photo Valérie Sella

La sortie des Aînés a proposé un spectacle enchanteur qui s'est déroulé sous le magnifique soleil de Vevey.



## Commission santé-social et aide au développement (SAD) (suite)

**Le repas des Aînés** s'est déroulé le dimanche 19 janvier 2020. Le thème choisi, *la vigne et le terroir*, a permis de mettre en avant des crus de notre région. Le repas, qui se voulait innovant et surprenant en proposant un menu local et de saison, a été élaboré par Mickael Brun, un chef de cuisine contemporaine, et sa brigade.



Photos Valérie Sella



### Espace Santé-social

Brigitte Aellen qui a œuvré comme coordinatrice et animatrice sociale au sein de notre commune depuis mai 2012, a donné sa démission au 31 août 2019. Nous la remercions pour son engagement, sa disponibilité et son professionnalisme. Le poste a été repourvu par Silvia Antelo qui a pris ses fonctions à 60% depuis le 1<sup>er</sup> octobre 2019. Celle-ci collabore étroitement avec la commission.

### Bénévolat et échanges de service

Il tient à cœur à la commission de promouvoir la notion d'entraide et de bénévolat au sein de notre commune. Nous pouvons en effet compter sur une équipe de bénévoles motivée.

En outre, en cette période bouleversée par une situation sanitaire inédite due au COVID-19, la commune a mis en place un réseau d'entraide et un plan de Solidarité communal pour apporter de l'aide aux personnes en difficultés. De nombreux nouveaux bénévoles se sont manifestés et nous tenons à les remercier.





## Commission santé-social et aide au développement (SAD) *(suite)*

### Centre intergénérationnel

La commission participe aux groupes de pilotage qui se tiennent deux fois par année. Pour rappel, ces réunions ont pour but de favoriser les échanges entre les professionnels et les bénévoles œuvrant au sein du bâtiment collectif. Ce sont des moments très constructifs d'où émergent de belles synergies entre les différents utilisateurs du centre (la crèche, le jardin d'enfants, l'école, le Petit Gourmand, le parascolaire, la ludothèque, la Rampe, l'APEM, le Club des Aînés, le restaurant du Tilleul, l'Imad, les utilisateurs de la salle de soins, le salon de coiffure, le salon d'esthétique, les concierges et un représentant des habitants).

Une réflexion est menée suite aux préoccupations soulevées lors du dernier World Café organisé à l'occasion des 5 ans du Centre du village. Cette réflexion intègre également des suggestions émises par le Collectif citoyen ainsi que les visions communales. Le but est d'avancer ensemble dans le même intérêt pour le développement durable. Ces réflexions feront partie du développement de l'Agenda 21 communal.

### Humanitaire

En 2019, la commune a consacré CHF 82'000.- aux dons humanitaires, soit CHF 40'000.- pour des projets suisses, CHF 40'000.- pour des projets à l'étranger et CHF 2'000.- pour des projets en lien direct avec l'écologie ou l'environnement.

Il est à noter que chaque année, CHF 10'000.- des dons humanitaires à l'étranger sont alloués à la Fédération genevoise de coopération (FGC).

Comme nous l'avions annoncé dans le précédent rapport administratif, la commission avait souhaité consacrer une partie de son budget à une organisation humanitaire à l'étranger qu'elle soutiendrait sur plusieurs années. Notre choix s'était porté sur l'association Meinier-Tilos, qui apporte un soutien à des migrants en Grèce en créant une coopérative agricole et fromagère. C'est pourquoi, afin de continuer dans cette direction, nous avons cette année alloué une somme de CHF 13'000.- à cette association.

De plus, comme chaque année, nous avons participé à l'Enquête annuelle dirigée par la Direction du Développement et de la Coopération (DDC) sur l'aide au développement fournie par les cantons et les communes suisses.

Mes remerciements vont aux membres de la commission, Paola Sanz Velasco, Ania Schwab, Yannick Dupraz, Jacques Petitpierre et Coranda Pierrehumbert pour l'Exécutif. Ils ont su faire preuve de dynamisme et de disponibilité durant cette législature, en travaillant toujours dans un esprit positif et bienveillant.

*Valérie Sella, présidente de la commission SAD*



## Commission environnement, routes et agriculture (ERA)

### Routes

Au niveau des travaux routiers, outre l'entretien habituel suite à l'usure du temps, c'est principalement le chantier du Carre d'Aval et le suivi de ces travaux qui ont mobilisé notre commission durant cette année 2019.

### Gestion des déchets

Suite aux différentes séances d'information, la commission a finalement suivi l'avis des autres communes de la région et s'est prononcée en faveur de Mobilitri. Ce nouveau concept de gestion des déchets changera passablement nos habitudes. Chaque habitant pourra amener ses déchets non ménagers dans cette déchetterie mobile, entraînant donc la suppression du ramassage mensuel des déchets encombrants, sauf pour certains objets trop lourds ou trop encombrants. Certaines modalités sont encore à définir, l'entrée en vigueur de ce concept est prévu, pour l'instant, fin 2020.

### Service technique

Nous avons dû modifier le fonctionnement de nos piquets de neige. Il s'avérait en effet que nos 3 employés communaux étaient astreints trop de jours par rapport à la législation. C'est pourquoi nous avons adjoint à cette équipe, Denis Jotterand et Bertrand Favre qui assurent donc, depuis fin 2019, des jours, ou plutôt des nuits de piquet.

### Patrimoine forestier

Vous l'apprendrez peut-être, mais notre commune possède 4 forêts sur son territoire, Rouelbeau, Tornafou, Chambet et au Chemin de la Motte. En effet, au-delà de 500 m<sup>2</sup>, ce que l'on nommait parfois un bois se révèle être une forêt.

### Décoration florale

Suite à un appel d'offres, c'est dorénavant, l'entreprise Pottuz et Seitz qui assurera l'entretien de nos massifs et bacs à fleurs communaux, hormis le devant de la mairie qui sera fleuri par notre voirie.

Enfin, permettez-moi de vous rappeler que, si la situation sanitaire liée au COVID19 a momentanément entraîné la fermeture du marché hebdomadaire du jeudi après-midi, elle a permis, à contrario, de faire découvrir à bon nombre d'habitants genevois l'existence de producteurs ou de marchés locaux.

Dans une démarche écologique et responsable, la commission vous invite une fois de plus à privilégier notre marché communal, mais également toutes les formes de ventes locales.

*Marc Jaquet, président de la commission ERA*



## Commission petite enfance, école et institutions pour la jeunesse (PEEJ)

Le rapport administratif 2019-2020 est malheureusement amputé de plusieurs événements et réunions en raison de la pandémie de COVID 19. La commission PEEJ peut néanmoins s'enorgueillir de la pérennité des actions mises en place en début de législature. J'en profite pour remercier sincèrement les conseillères et conseillers municipaux qui ont durant cinq ans œuvré pour la bonne marche de cette commission.

### Réseau jeunesse

L'unique réunion du réseau jeunesse a eu lieu le 6 novembre 2019. A cette occasion la nouvelle coordinatrice sociale, Mme Silvia Antelo, qui remplace Mme Brigitte Aellen, s'est officiellement présentée. Les APM ont fait un résumé des situations rencontrées lors de leurs tournées, il s'agit principalement de problèmes liés à la circulation aux alentours de l'école et aux travaux découlant de la construction de ladite école. Les différents acteurs professionnels ou non ont l'occasion de s'exprimer à ce moment et apprécient ces échanges facilitateurs de communication. Le maintien de telles réunions est primordial pour mesurer la qualité de vie de notre commune particulièrement en relation avec la jeunesse.

### Semaine de la démocratie

La commune de Meinier a participé pour la troisième année consécutive à la semaine de la démocratie. Cet événement, instauré par la ville de Genève en 2017 en collaboration avec toutes les communes, permet à la population de découvrir des endroits ou d'assister à des événements en lien avec l'aspect démocratique de notre politique locale. Cette année la commune a invité, tout comme l'année précédente, la classe de 8P à visiter leur mairie, à participer à un mini-débat dans la salle du conseil et ainsi à se familiariser avec la vie politique et la façon de gérer une commune de plus de 2000 habitants. Les échanges qui se font à ce moment-là avec les jeunes démontrent de leur intérêt et de leur attachement à leur commune.

### Journées des ados

La sortie ados 2019 concernait les adolescents de la commune de la tranche d'âge 13-17 ans. Le programme de cette journée agendée le 2 novembre 2019 comportait un déplacement en bus privé loué par la commune afin de participer à un parcours sensoriel et ludique de deux heures, suivi d'un repas aux Bains des Pâquis. 134 invitations ont été envoyées et sachant que les places étaient comptées, les jeunes ont répondu rapidement et favorablement à l'invitation. Les trajets effectués cette année en bus ont permis de pouvoir échanger plus facilement avec les ados et de rester informé de leurs désirs et préoccupations.





## Commission petite enfance, école et institutions pour la jeunesse (PEEJ) (suite)

### Promotions citoyennes

10 jeunes ont répondu favorablement à l'invitation faite par la commune et la commission PEEJ à l'occasion des promotions citoyennes le 18 février 2020. Ils ont été reçus par l'Exécutif et les membres de la commission. Lors de cette soirée les jeunes promus ont la chance de pouvoir visiter la mairie avec une explication historique des locaux. Ils étaient attendus ensuite dans la salle du conseil pour visionner un film concernant la démocratie et plus particulièrement les enjeux politiques de la commune. Les jeunes ont pu débattre de plusieurs sujets comme lors d'une vraie séance du conseil municipal. Les sujets allaient du droit de vote à 16 ans à l'impôt sur les chiens.

Après cet échange constructif, un apéritif dînatoire était servi dans les combles de la mairie. La suite de la soirée s'est passée au théâtre du Léman pour la soirée cantonale des promotions civiques. Plusieurs conseillers se sont joints aux jeunes promus pour les y accompagner.



De gauche à droite : Corinne Ménétreay (conseillère municipale), Sylvie Barbat (conseillère municipale), Amandine Mayer-Sommer (conseillère municipale), Ania Schwab (présidente de la commission), Janick Yasmine Moluh, Ludmilla Cordasco, Noah Barbat, Grégory Maret, Quentin Istas, William Bonnet, Maxim Müller, Jonathan Gos, Morven Reddy, Lancelot Dupraz, Coranda Pierrehumbert (Adjointe au maire), Paola Sanz (conseillère municipale), Alain Corthay (Maire), Yannick Dupraz (conseiller municipal).



## Commission petite enfance, école et institutions pour la jeunesse (PEEJ) (suite)

### L'Escalade

Le 10 décembre 2019, la commune a invité la population à la traditionnelle fête de l'Escalade. Les quelques modifications apportées, aménagement de la salle, organisation du cortège, distribution des flambeaux et au picoulet semblent convenir à tous. Les costumes étaient plus beaux et originaux les uns que les autres, les marmites en chocolat délicieuses et cassées par, comme la tradition l'exige, le plus ancien et le plus jeune de l'assistance. La fanfare et le Chœur de Meinier participent grandement au succès de cet événement villageois et nous les en remercions chaleureusement.



Le cortège



La distribution des flambeaux



De gauche à droite : Amandine Mayer-Sommer, Ania Schwab  
Alain Corthay, Paola Sanz, Sylvie Barbat.

Photos : Ania Schwab



## Commission petite enfance, école et institutions pour la jeunesse (PEEJ) (suite)

### Ecole et enseignants

La commission Petite Enfance, Ecole et Institutions pour la jeunesse maintient un lien étroit avec le corps enseignant et son directeur Monsieur Pierre-Charles Dagau. La principale préoccupation de cette année scolaire 2019-2020 était la cohabitation des élèves avec le chantier de la future école et principalement son aspect sécuritaire. Des adaptations se sont faites tout au long de l'année dans les salles de classe provisoires pour offrir une qualité d'enseignement idéale au vu de la situation. L'excellente relation que nous entretenons avec l'école et tous ses acteurs, nous permet de réagir rapidement face aux problèmes qui ne manquent pas de surgir au long de l'année. Le traditionnel repas que nous offrons aux enseignants et à M. Dagau n'a malheureusement pas eu lieu en raison de la situation sanitaire du pays.

### Fête de Noël à l'école



La commission depuis le début de la législature 2015-2020 a tenu à offrir un présent à chaque élève de l'école de Meiner ainsi qu'aux enfants de la crèche et du jardin d'enfants.

Cette année encore nous avons trouvé un petit cadeau qui a fait plaisir aux petits comme aux grands.



Dans un souci de développement durable, la commission a fait faire des gobelets réutilisables et personnalisés avec un superbe dessin de Père Noël réalisé par Mme Sylvie Barbat, qui contenaient des sucreries et étaient enveloppés dans un bonnet de Père Noël.

Les membres de la commission, accompagnés du Maire Monsieur Alain Corthay, ont eu le plaisir de les distribuer le 17 décembre 2019 dans toutes les classes de l'école de Meiner. L'accueil qui nous est fait à ce moment est merveilleux et nous en sommes ressortis couverts de dessins et de petites attentions.



## Commission petite enfance, école et institutions pour la jeunesse (PEEJ) (suite)

### Fête des promotions de l'école

La commission PEEJ se réunit plusieurs fois par année avec les différents acteurs qui participent à l'organisation et au bon déroulement des promotions. Cette cuvée 2019 s'est, grâce à ces collaborations, déroulée de manière idéale sous le soleil meynite. Les enfants, après avoir proposé leurs chants et diverses productions, ont pu profiter des châteaux gonflables, baby-foot géant et super trampolines. Les associations présentes ont également proposé des activités ludiques et divertissantes.



### Collaboration

La commune de Meinier et la commission Petite Enfance, Ecole et Institutions pour la Jeunesse ont l'incroyable chance de pouvoir compter sur bon nombre d'associations qui, au long de l'année, contribuent au succès de la mise en œuvre de ces événements et projets. Je tiens à remercier très sincèrement les personnes et associations suivantes :

- l'Apem (association de parents d'élèves de Meinier)
- le Ptit Gourmand
- la ludothèque
- la Rampe
- la coordinatrice sociale, Mme Silvia Antelo
- les animatrices du Giap
- le club des aînés
- toutes les associations sportives ou culturelles qui proposent des activités pour la jeunesse de Meinier.

*Ania Schwab, présidente de la commission PEEJ*

## Jardin d'enfants

Durant l'année scolaire de 2019-2020, le jardin d'enfants de Meinier a mis en place un projet pilote, en accueillant deux matinées par semaine des enfants dès 17 mois. Le bilan de cette expérience s'avère très positif sur plusieurs plans :

- Pour les familles, ce lien avec des professionnels de la petite enfance peut être précieux et soutenant et vient compléter un moyen de garde familial ou avec une maman de jour.
- Pour les enfants, en leur permettant d'aborder leur première socialisation dans un cadre rassurant prenant en compte leurs besoins.
- Pour l'équipe éducative, qui a su remettre en question sa pratique et enrichir sa réflexion avec un grand professionnalisme.

Fort de cette expérience nous allons élargir la proposition de ces matinées à l'ensemble de la semaine. Nous accueillerons donc tous les matins des enfants de 17 mois à 4 ans. Les après-midis seront, comme actuellement, réservés aux enfants les plus grands, allant à l'école l'année d'après.

*Corinne Gicquel, Directrice*



## Vie communale

### Nouveaux habitants

Le 15 octobre 2019, les Autorités municipales ont invité les nouveaux habitants et les nouveaux naturalisés pour leur présenter la commune.

25 adultes et 2 enfants ont été accueillis par Monsieur le Maire, ses Adjointes et les membres du Conseil municipal.

Après la visite des locaux de la mairie, le verre de l'amitié leur a été offert dans un joli moment convivial.



### Bibliobus

Le bibliobus vous attend le vendredi (dates précisées sur les tout-ménage) devant la salle communale.

En 2019, une moyenne de 195.4 prêts par tournée a été relevée. Cette prestation attire essentiellement le jeune public qui semble satisfait de l'offre qui lui est proposée.

Ce service à la population est en partie financé par la commune.

Statistiques :

Année	Nbre de passages	Fréquentation nbr de personnes	Prêts jeunes	Prêts adultes
2014	12	539	949	354
2015	12	390	1165	834
2016	11	436	1451	488
2017	12	466	1484	499
2018	12	426	1478	663
2019	12	608	1826	519





## Fanfare municipale de Meinier

La fanfare municipale de Meinier est toujours très active sous la conduite de son directeur Raphaël Hugon.

Dans le courant de l'année 2019, la fanfare a participé à diverses manifestations :

- Assemblée générale de la FMM, le jeudi 7 mars 2019.
- Soirée annuelle de la fanfare, le 30 mars 2019.
- Séminaire Vulbens, le 4-5 mai 2019 pour préparer les morceaux pour le concours de la fête des musiques.
- Concours lors de la fête des musiques, le 25 mai 2019, la fanfare a obtenu une 4<sup>ème</sup> place.
- Aubade au Carre d'Aval, le lundi 17 juin 2019 à la Touvière.
- Spectacle de fin d'année de l'EMM, le 18 juin 2019
- Marché de Meinier avec la FMM et EMM, le 27 juin 2019.
- Promotions à Thônex, le vendredi 28 juin 2019.
- Promotions à Meinier, le samedi 29 juin 2019.
- Fête du 1<sup>er</sup> août à Meinier.
- Tattoo à Avenches, le 7 septembre 2019.
- Fête de la Pomme, le dimanche 15 septembre 2019, où la fanfare a tenu un stand de vente de tarte crumble aux pommes, le stand a eu énormément de succès.
- Voyage à Europapark, le 12-13 octobre 2019.
- Marché de Noël, le 28 novembre 2019.
- Fête de l'escalade, le mardi 10 décembre 2019.

*François Mégevand, délégué à la fanfare*



*Aubade de la fanfare municipale lors de la Fête de la pomme et du terroir*



## Compagnie des Sapeurs-Pompiers



Comme habituellement, notre compagnie de sapeurs-pompiers, toujours sous le commandement de notre Capitaine Joël Béné, secondé par les Officiers Jotterand et Berthelet, ne ménage pas ses efforts pour assurer notre sécurité en cas de sinistres.

Cette année, fort heureusement, aucun incident de grande importance n'est à signaler sur la commune.

Cela n'empêche pas hommes et femmes d'accumuler des heures de formations, de gardes, de piquets ou autres exercices.

Si aucun départ en retraite n'est à noter pour cette année, l'évènement majeur de notre compagnie est l'arrivée de nouveaux sapeurs.

En effet, ce ne sont pas moins de 8 hommes et femmes qui ont rejoint ses rangs. Bienvenue à eux. Vive la compagnie de Meinier, vive la 36.

*Marc JAQUET, délégué au feu.*



# RAPPORTS FINANCIERS



# **COMPTE RENDU FINANCIER**

## **Commune de Meinier**

Exercice 2019



GAS Global **Audit** Services SA, Genève

Rapport de l'organe de révision sur les comptes 2019  
à l'attention du conseil municipal de la  
**COMMUNE DE MEINIER**

Genève, le 20 avril 2020

Mesdames et Messieurs les Conseillers municipaux,

En notre qualité d'organe de révision, nous avons effectué l'audit conformément au mandat qui nous a été confié des comptes annuels ci-joints de la commune de Meinier, comprenant le bilan, le compte de résultats, le compte des investissements, le tableau des flux de trésorerie et l'annexe pour l'exercice 2019 arrêté au 31 décembre 2019.

*Responsabilité des magistrats communaux*

La responsabilité de l'établissement des comptes annuels, conformément à la loi sur l'administration des communes et son règlement d'application, incombe aux magistrats communaux. Cette responsabilité comprend la conception, la mise en place et le maintien d'un système de contrôle interne relatif à l'établissement des comptes annuels afin que ceux-ci ne contiennent pas d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. En outre, les magistrats communaux sont responsables de l'application de méthodes comptables appropriées, ainsi que des estimations comptables adéquates.

*Responsabilité de l'organe de révision*

Notre responsabilité consiste, sur la base de notre audit, à exprimer une opinion sur les comptes annuels. Nous avons effectué notre audit conformément à la loi sur l'administration des communes et son règlement d'application, à la recommandation d'audit suisse 60 « *Audit et rapport de l'auditeur de comptes communaux* » ainsi qu'aux normes d'audit suisse. Ces normes requièrent de planifier et réaliser l'audit pour obtenir une assurance raisonnable que les comptes annuels ne contiennent pas d'anomalies significatives.

Un audit inclut la mise en œuvre de procédures d'audit en vue de recueillir des éléments probants concernant les valeurs et les informations fournies dans les comptes annuels. Le choix des procédures d'audit relève du jugement de l'auditeur, de même que l'évaluation des risques que les comptes annuels puissent contenir des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. Lors de l'évaluation de ces risques, l'auditeur prend en compte le système de contrôle interne relatif à l'établissement des comptes annuels pour définir les procédures d'audit adaptées aux circonstances, et non pas dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité de celui-ci. Un audit comprend, en outre, une évaluation de l'adéquation des méthodes comptables appliquées, du caractère plausible des estimations comptables effectuées ainsi qu'une appréciation de la présentation des comptes annuels dans leur ensemble. Nous estimons que les éléments probants recueillis constituent une base suffisante et adéquate pour former notre opinion d'audit.



*Opinion d'audit*

Selon notre appréciation, les comptes annuels pour l'exercice 2019 arrêté au 31 décembre 2019 sont conformes à la loi sur l'administration des communes et son règlement d'application ainsi qu'au référentiel comptable MCH2.

**Rapport sur d'autres dispositions légales**

Nous attestons que nous remplissons les exigences légales d'agrément conformément à la loi sur la surveillance de la révision (LSR), de connaissances techniques et d'indépendance conformément aux prescriptions légales en vigueur et qu'il n'existe aucun fait incompatible avec notre indépendance.

Conformément à l'article 71 al. 2 du règlement d'application de la loi sur l'administration des communes et à la Norme d'audit suisse 890, nous attestons qu'il existe un système de contrôle interne relatif à l'établissement des comptes annuels, défini selon les prescriptions des magistrats communaux.

Nous recommandons d'approuver les comptes annuels qui vous sont soumis.

**GAS Global Audit Services SA**



Alain Gimmi  
Expert réviseur agréé  
Réviseur responsable



Catherine Minder-Reynard  
Expert réviseur agréée

**Annexes**

*Comptes annuels comprenant le bilan, le compte de résultats, le compte des investissements, le tableau des flux de trésorerie et l'annexe*



## COMPTES ANNUELS 2019

### MESSAGE DE L'EXECUTIF

Nous faisons face, depuis 2017 à une baisse des revenus fiscaux. C'est pourquoi, lors de l'élaboration du budget 2019, plusieurs mesures avaient été prises afin de diminuer les charges de fonctionnement, en impactant le moins possible la bonne gestion de la commune.

Grâce à ces efforts et à la maîtrise des dépenses, le compte de résultat fait apparaître un résultat positif de Frs 5'328.31 avec aux charges Frs 7'269'695.86 et aux revenus Frs 7'275'024.17.

Excellent résultat au vue des nouvelles charges imposées à notre commune dont, entre autre, le changement de méthode de comptabilisation des impôts à la source, qui nous contraint à enregistrer un revenu négatif de Frs 306K, et la constitution d'une provision pour la recapitalisation de la caisse de pension du personnel du GIAP à hauteur de Frs 47K.

Les charges (hors amortissements) restent donc très bien maîtrisées, elles sont inférieures au budget de Frs 571K (-7.3%).

Nous avons pu réaliser pour Frs 218K d'amortissements supplémentaires, toujours dans le but de diminuer les futures charges de fonctionnement permettant ainsi d'absorber celles liées à l'extension de l'école.

Les recettes d'impôts se sont élevées à Frs 5'516'541.87 en 2019, inférieures de 9.5% à ce qui avait été prévu au budget et 14.6% de moins qu'un 2018.

Les investissements réalisés en 2019 sur le patrimoine administratif s'élèvent à Frs 3'922'086.24 déduction faite des subventions.

Le suivi et la bonne gestion du budget nous laissaient entrevoir une année 2020 semblable à cette année écoulée, toutefois, la crise actuelle liée au Covid 19 ne nous permet pas, à ce jour, d'imaginer les impacts qu'elle aura sur nos finances 2020.

**Meinier, le 2 avril 2020**



## REGLES REGISSANT LA PRESENTATION DES COMPTES

Les règles régissant la présentation des comptes de la commune de Meinier reposent sur les principales bases légales suivantes :

- Loi sur l'administration des communes (LAC).
- Règlement d'application de loi sur l'administration des communes (RAC).
- Manuel de comptabilité publique MCH2 à l'attention des communes genevoises publié par le Département présidentiel.

## PRINCIPES RELATIFS A LA PRESENTATION DES COMPTES

La clôture des comptes de la commune a été effectuée conformément à la LAC, au RAC et au Manuel de comptabilité publique édité par le département présidentiel. Ces normes se réfèrent au manuel « Modèle comptable harmonisé pour les cantons et les communes MCH2 » édité par la Conférence des directeurs cantonaux des finances (CDF).

La présentation des comptes reflète une situation financière correspondant à l'état réel de la fortune, des finances et des revenus.

### Patrimoine financier

Les actifs figurant dans le patrimoine financier sont portés au bilan s'ils génèrent une utilité future et que leur valeur peut être établie de manière fiable.

Les immobilisations corporelles du PF sont inscrites au coût d'acquisition ou de fabrication lors de l'entrée au bilan. En l'absence d'un coût d'acquisition, l'inscription au bilan se fait à la juste valeur (coût de remplacement).

Tous les cinq ans, les immobilisations corporelles du PF sont réévaluées à la valeur de remplacement lors du bouclage des comptes. La prochaine réévaluation devra être effectuée en 2023.

Les placements financiers sont réévalués lors de chaque clôture à la valeur vénale.

Les autres éléments du PF sont portés au bilan à la valeur nominale.

La commune s'assure également, à chaque clôture des comptes annuels, que tout actif du PF ayant subi une perte durable de valeur a fait l'objet d'une dépréciation comptable justifiée par des pièces probantes.

Les ducroires sur les débiteurs ont été estimés selon les mêmes règles que les années précédentes, soit celles figurant dans les procédures de bouclage des comptes. Les critères de calculs des ducroires sur les reliquats fiscaux ont été également maintenus (30% du reliquat) et sont conformes avec les critères fixés par le département.





### **Patrimoine administratif**

Les actifs figurant dans le patrimoine administratif sont portés au bilan s'ils génèrent une utilité économique future ou s'ils sont consacrés à la réalisation de tâches publiques et que leur valeur peut être établie de manière fiable. Ils sont inscrits au bilan, lors de leur entrée, au coût d'acquisition ou de fabrication. En l'absence de coûts ou si aucun prix n'a été payé, la juste valeur est portée au bilan (coût de remplacement).

Les amortissements des biens du PA s'effectuent selon les dispositions prévues à l'art. 40 RAC. Ils sont comptabilisés en appliquant la méthode linéaire et démarrent avec l'utilisation du bien. L'amortissement (planifié) des investissements du PA est effectué selon les durées définies dans la délibération ouvrant le crédit d'investissement nécessaire. Ces durées doivent être en adéquation avec les durées définies à l'art. 40 RAC. Si une perte de valeur durable est prévisible pour un poste, la valeur portée au bilan est rectifiée (amortissement non planifié) et justifiée par des pièces probantes.

Concernant le seuil d'activation de biens du PA, l'article 39 RAC prévoit la possibilité pour une commune de comptabiliser une dépense à nature d'investissement inférieure ou égale à Frs 100 000.-, soit dans le compte de résultats soit de l'activer au patrimoine administratif (en transitant par le compte des investissements). Les dépenses d'investissement supérieures à Frs 100 000.- doivent obligatoirement être activées. La commune a choisi de comptabiliser au compte de résultats toutes les dépenses inférieures à Frs 50 000.- afin de ne pas engendrer sur les exercices suivants une multitude d'amortissements au montant très bas.

### **Passifs**

Les capitaux de tiers sont évalués à la valeur nominale.

Les provisions existantes figurent dans le tableau spécifique en annexe. Une provision sur les estimations fiscales a été comptabilisée à hauteur de 12 % (sans changement par rapport à 2018), en respect des critères fixés dans le manuel édité par le département.

Le mouvement sur le capital propre est mentionné dans le tableau spécifique en annexe.

### **Revenus fiscaux**

Les revenus fiscaux sur les PP, PM et les chiens sont gérés par l'Etat de Genève, conformément à la loi sur les contributions publiques (LCP). Toutes les données remises à cet effet par le département des finances sont intégralement enregistrées dans les comptes de la commune. Ces revenus fiscaux sont régularisés conformément au principe de la délimitation des impôts.



## REVENUS

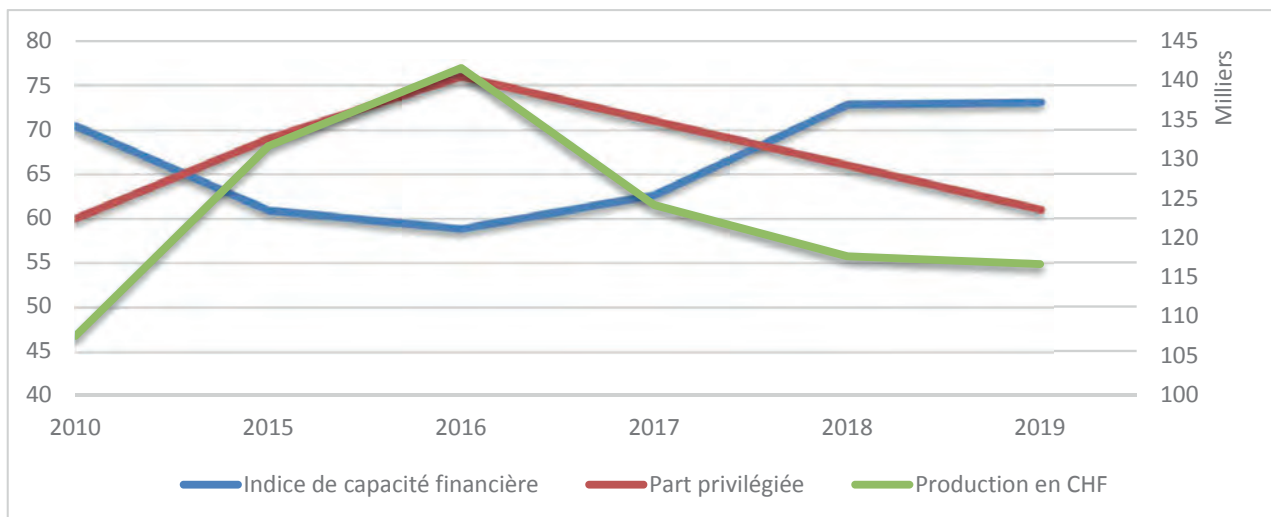
### Evolution de la production du centime additionnel (personne physique)

En 2019, la production du centime additionnel des personnes physiques représente 92% de nos rentrées fiscales. Elle représentait 89% en 2017. Le solde des recettes fiscales provient de l'impôt sur les personnes morales (entreprises, sociétés...)

Evolution du nombre de centimes et de leur production (personnes physiques) :

Année	Indice de capacité financière	Part privilégiée	Nombre de centimes perçus	Production en CHF	Variation en %	Production par habitant	Nombre d'habitants
2010	70.46	60	42	107'530.00	-9.61	56.48	1904
2015	60.96	69	42	131'670.00	22.45	61.38	2145
2016	58.86	76	42	141'580.77	7.53	65.55	2160
2017	62.66	71	42	124'168.00	-12.30	57.73	2151
2018	72.88	66	42	117'664.00	-5.24	54.93	2142
2019	73.10	61	42	116'640.00	-0.87	54.92	2124

Ce graphique montre la corrélation entre l'indice de capacité financière, la part privilégiée et la production.





## Ensemble des revenus

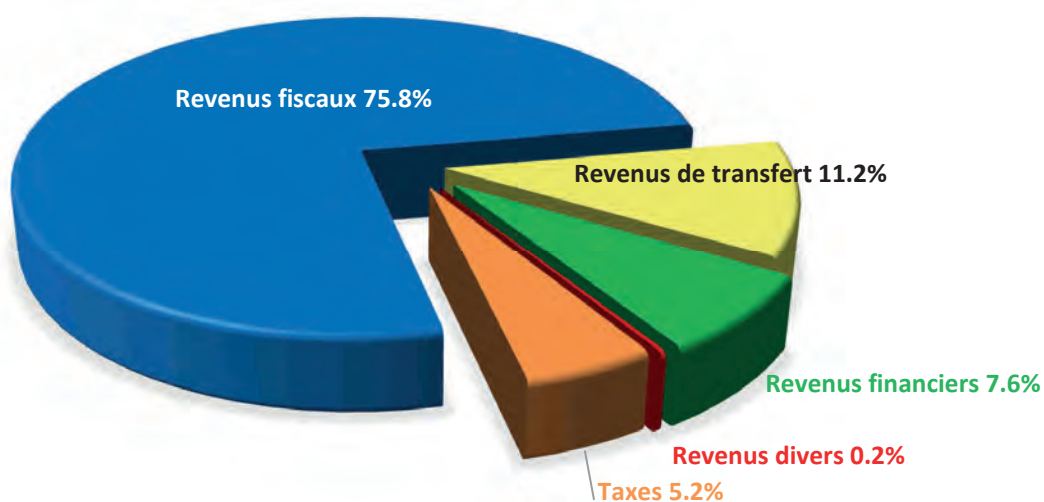
Les revenus de l'exercice atteignent CHF 7'275'024.17, soit une diminution de CHF 876'718.99 (-11%) par rapport à 2018. Comme on peut le constater, cette variation provient essentiellement de la baisse des impôts qui représentent 76% des revenus total en 2019, contre 79% en 2018.

L'évolution des revenus a été la suivante au cours des années précédentes :

Année	Impôts en CHF	Variation en %	Autres revenus en CHF	Total en CHF	Variation en %
2010	5'261'814.03	-9.8%	937'974.82	6'199'788.85	-12%
2015	6'527'546.63	+24.1%	1'400'978.12	7'928'524.75	28%
2016	9'408'507.89	+44.1%	1'421'211.81	10'829'719.70	37%
2017	6'387'039.88	-32.1%	12'688'802.53	19'075'842.41	76%
2018	6'456'581.95	+1.1%	1'695'161.21	8'151'743.16	-57%
2019	5'516'541.87	-14.6%	1'758'482.30	7'275'024.17	-11%

Les autres revenus des biens communaux sont composés, entre autre, des loyers du Centre sportif de Rouelbeau, du Groupement intercommunal de la petite enfance, des commerces et autres locaux communaux et du retour d'une part du bénéfice de la Fondation immobilière de Meinier à la Commune.

## Revenus par nature



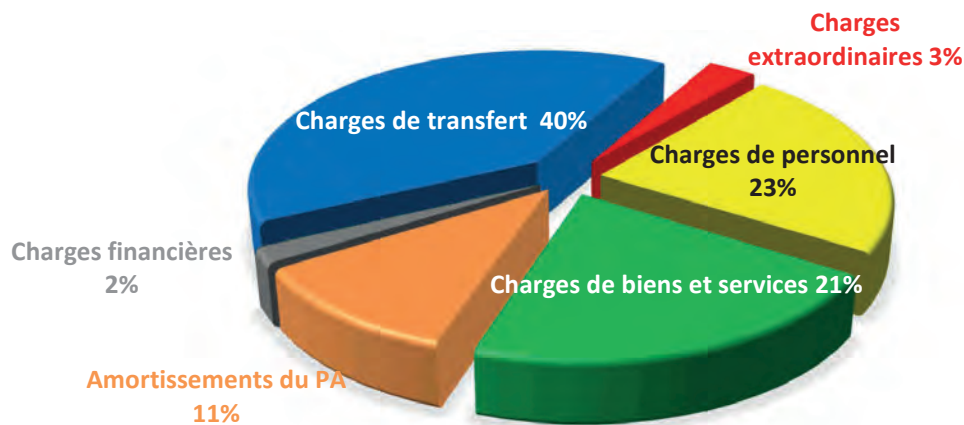


## CHARGES

Année	Charges en CHF	Variation en %	Amortissements	Total en CHF	Variation en %
2010	4'945'915.98	-17.6%	678'284.10	5'624'200.08	-18%
2015	6'840'182.04	38.3%	1'060'300.00	7'900'482.04	40%
2016	6'178'885.73	-9.7%	2'138'563.85	8'317'449.58	5%
2017	4'729'458.19	-23.5%	14'301'595.05	19'031'053.24	129%
2018	6'690'971.10	41.5%	1'451'454.07	8'142'425.17	-57%
2019	6'254'937.53	-6.5%	1'014'758.33	7'269'695.86	-11%

Les charges 2019 sont inférieures de CHF 872'729.31 à celle de 2018, soit -11%.

### Charges par nature



### Dépenses de fonctionnement

	2018	2019
Administration générale	3 239 287.63	2 682 468.85
Ordre et sécurité publics, défense	387 961.44	404 315.91
Formation	473 041.87	539 366.73
Culture, sports et loisirs, églises	1 288 300.42	1 231 323.38
Santé	1 903.86	1 648.18
Sécurité sociale	826 214.22	894 001.00
Transports	350 853.86	364 937.18
Protection de l'environnement et aménagement du territoire	503 507.21	678 738.70
Finances et impôts	1 071 354.66	472 895.93
<b>Total</b>	<b>8 142 425.17</b>	<b>7 269 695.86</b>



# RAPPORT FINANCIER 2019

## Etats financiers commune de Meinier

	Année 2018	Budget 2019	Année 2019
<b>Charges d'exploitation</b>	<b>7 319 810.01</b>	<b>7 706 270.00</b>	<b>6 920 204.28</b>
30 Charges de personnel	1'606'248.14	1 733 200.00	1 661 569.07
31 Charges de biens et services et autres charges d'exploitations	1'861'454.57	2 144 800.00	1 538 752.11
33 Amortissements du patrimoine administratif	802'559.00	805 884.00	796 120.22
35 Attributions aux fonds et financements spéciaux	10.23		30.70
36 Charges de transfert	3 049 538.07	3 022 386.00	2 923 732.18
37 Subventions redistribuées			
<b>Revenus d'exploitation</b>	<b>7 583 437.45-</b>	<b>7 140 358.00-</b>	<b>7 031 111.50-</b>
40 Revenus fiscaux	6 450 424.88-	6 092 068.00-	5 816 250.75-
41 Patentes et concessions			
42 Taxes	339 253.62-	228 090.00-	383 396.50-
43 Revenus divers	673.75-	100.00-	13 998.90-
45 Prélèvements sur les fonds et financements spéciaux			
46 Revenus de transfert	793 085.20-	820 100.00-	817 465.35-
47 Subventions à redistribuer			
<b>Résultat d'exploitation</b>	<b>263 627.44-</b>	<b>565 912.00</b>	<b>110 907.22-</b>
34 Charges financières	173 720.09	134 500.00	130 853.47
44 Revenus financiers	568 305.71-	608 850.00-	550 841.58-
<b>Résultat financier</b>	<b>394 585.62-</b>	<b>474 350.00-</b>	<b>419 988.11-</b>
<b>RESULTAT OPERATIONNEL</b>	<b>658 213.06-</b>	<b>91 562.00</b>	<b>530 895.33-</b>
38 Charges extraordinaires	648 895.07		218 638.11
48 Revenus extraordinaires		95 000.00-	306 928.91
<b>RESULTAT EXTRAORDINAIRE</b>	<b>648 895.07</b>	<b>95 000.00-</b>	<b>525 567.02</b>
<b>RESULTAT TOTAL DU COMPTE DE RESULTATS</b>	<b>9 317.99-</b>	<b>3 438.00-</b>	<b>5 328.31-</b>



# RAPPORT FINANCIER 2019

## Etats financiers commune de Meinier

		Comptes au 31.12.2018	Budget 2019	Budget Compl.	Comptes au 31.12 2019	Ecart
<b>01</b>	<b>Conseil municipal et Exécutif</b>					
	<b>TOTAL CHARGES</b>	<b>276 891.75</b>	<b>353 900.00</b>		<b>334 355.12</b>	<b>19 544.88</b>
	<b>TOTAL REVENUS</b>					
30	Charges de personnel	184 488.55	213 200.00		218 720.30	5 520.30-
31	Charges de biens et services et autres charges d'exploit.	92 403.20	140 700.00		115 634.82	25 065.18
<b>02</b>	<b>Services généraux</b>					
	<b>TOTAL CHARGES</b>	<b>2 962 395.88</b>	<b>2 553 524.00</b>		<b>2 348 113.73</b>	<b>205 410.27</b>
	<b>TOTAL REVENUS</b>	<b>173 044.15</b>	<b>89 870.00</b>		<b>256 278.13</b>	<b>166 408.13-</b>
	<b>TOTAL CHARGES</b>					
30	Charges de personnel	1 421 567.59	1 519 700.00		1 442 656.77	77 043.23
31	Charges de biens et services et autres charges d'exploit.	513 533.32	581 850.00		477 805.75	104 044.25
33	Amortissements du patrimoine administratif	395 388.00	395 388.00		372 524.01	22 863.99
36	Charges de transfert	47 485.60	56 586.00		55 127.20	1 458.80
38	Charges extraordinaires	584 421.37				
	<b>TOTAL CHARGES</b>					
42	Taxes	154 852.05	78 870.00		223 918.73	145 048.73-
43	Revenus divers	329.75			13 351.30	13 351.30-
44	Revenus financiers	17 862.35	11 000.00		17 778.10	6 778.10-
46	Revenus de transfert				1 230.00	1 230.00-
<b>1</b>	<b>ORDRE ET SECURITE PUBLICS, DEFENSE</b>					
	<b>TOTAL CHARGES</b>	<b>387 961.44</b>	<b>444 000.00</b>		<b>404 315.91</b>	<b>39 684.09</b>
	<b>TOTAL REVENUS</b>	<b>53 462.55</b>	<b>41 100.00</b>		<b>46 972.03</b>	<b>5 872.03-</b>
<b>11</b>	<b>Sécurité publique</b>					
	<b>TOTAL CHARGES</b>	<b>64 064.75</b>	<b>66 500.00</b>		<b>65 325.80</b>	<b>1 174.20</b>
	<b>TOTAL REVENUS</b>	<b>16 980.00</b>	<b>12 000.00</b>		<b>20 960.00</b>	<b>8 960.00-</b>
	<b>TOTAL CHARGES</b>					
31	Charges de biens et services et autres charges d'exploit.	15 417.00	15 500.00		15 724.80	224.80-
36	Charges de transfert	48 647.75	51 000.00		49 601.00	1 399.00
	<b>TOTAL CHARGES</b>					
42	Taxes	16 980.00	12 000.00		20 960.00	8 960.00-
<b>14</b>	<b>Questions juridiques</b>					
	<b>TOTAL CHARGES</b>	<b>44 786.50</b>	<b>52 500.00</b>		<b>41 650.60</b>	<b>10 849.40</b>
	<b>TOTAL REVENUS</b>	<b>8 200.00</b>	<b>7 900.00</b>		<b>5 975.00</b>	<b>1 925.00</b>
	<b>TOTAL CHARGES</b>					
31	Charges de biens et services et autres charges d'exploit.	10 877.30	10 500.00		8 500.00	2 000.00
36	Charges de transfert	33 909.20	42 000.00		33 150.60	8 849.40
	<b>TOTAL CHARGES</b>					
42	Taxes	8 200.00	7 900.00		5 975.00	1 925.00
<b>15</b>	<b>Service du feu</b>					
	<b>TOTAL CHARGES</b>	<b>245 630.54</b>	<b>284 000.00</b>		<b>266 908.21</b>	<b>17 091.79</b>
	<b>TOTAL REVENUS</b>	<b>26 214.70</b>	<b>21 200.00</b>		<b>20 037.03</b>	<b>1 162.97</b>
	<b>TOTAL CHARGES</b>					
31	Charges de biens et services et autres charges d'exploit.	97 363.24	133 000.00		115 573.06	17 426.94
33	Amortissements du patrimoine administratif	40 000.00	40 000.00		40 000.00	0.00
36	Charges de transfert	108 267.30	111 000.00		111 335.15	335.15-
	<b>TOTAL CHARGES</b>					
42	Taxes	2 450.00	100.00		420.00	320.00-
46	Revenus de transfert	23 764.70	21 100.00		19 617.03	1 482.97
<b>16</b>	<b>Défense</b>					
	<b>TOTAL CHARGES</b>	<b>33 479.65</b>	<b>41 000.00</b>		<b>30 431.30</b>	<b>10 568.70</b>
	<b>TOTAL REVENUS</b>	<b>2 067.85</b>				<b>0.00</b>
	<b>TOTAL CHARGES</b>					
31	Charges de biens et services et autres charges d'exploit.	3 547.40	5 000.00		2 308.90	2 691.10
36	Charges de transfert	29 932.25	36 000.00		28 122.40	7 877.60
	<b>TOTAL CHARGES</b>					
46	Revenus de transfert	2 067.85				0.00
<b>2</b>	<b>FORMATION</b>					
	<b>TOTAL CHARGES</b>	<b>473 041.87</b>	<b>533 408.00</b>		<b>539 366.73</b>	<b>5 958.73-</b>
	<b>TOTAL REVENUS</b>	<b>42 372.00</b>	<b>41 000.00</b>		<b>45 072.00</b>	<b>4 072.00-</b>
<b>21</b>	<b>Scolarité obligatoire</b>					
	<b>TOTAL CHARGES</b>	<b>473 041.87</b>	<b>533 408.00</b>		<b>539 366.73</b>	<b>5 958.73-</b>
	<b>TOTAL REVENUS</b>	<b>42 372.00</b>	<b>41 000.00</b>		<b>45 072.00</b>	<b>4 072.00-</b>
	<b>TOTAL CHARGES</b>					
30	Charges de personnel	192.00	300.00		192.00	108.00
31	Charges de biens et services et autres charges d'exploit.	166 648.87	205 200.00		165 661.49	39 538.51
33	Amortissements du patrimoine administratif	16 908.00	16 908.00		16 908.24	.24-
36	Charges de transfert	289 293.00	311 000.00		356 605.00	45 605.00-
	<b>TOTAL CHARGES</b>					
44	Revenus financiers	15 348.00	14 000.00		18 048.00	4 048.00-
46	Revenus de transfert	27 024.00	27 000.00		27 024.00	24.00-



# RAPPORT FINANCIER 2019

## Etats financiers commune de Meinier

		Comptes au 31.12.2018	Budget 2019	Budget Compl.	Comptes au 31.12 2019	Ecart
<b>3</b>	<b>CULTURE, SPORT ET LOISIRS, EGLISES</b>					
	TOTAL CHARGES	1 288 300.42	1 353 500.00		1 231 323.38	122 176.62
	TOTAL REVENUS	483 541.85	527 800.00		476 087.00	51 713.00
<b>31</b>	<b>Musées et arts plastiques</b>					
	TOTAL CHARGES	7 109.25	8 500.00		5 723.20	2 776.80
	TOTAL REVENUS	3 052.30	300.00		480.00	180.00-
31	Charges de biens et services et autres charges d'exploit.	1 609.25	3 000.00		223.20	2 776.80
33	Amortissements du patrimoine administratif	5 500.00	5 500.00		5 500.00	0.00
42	Taxes	1 752.30	200.00		480.00	280.00-
44	Revenus financiers	1 300.00	100.00			100.00
<b>32</b>	<b>Culture</b>					
	TOTAL CHARGES	120 160.67	134 400.00		124 994.73	9 405.27
31	Charges de biens et services et autres charges d'exploit.	20 212.55	31 500.00		26 230.70	5 269.30
35	Attributions aux fonds et financements spéciaux	3.12			5.03	5.03-
36	Charges de transfert	99 945.00	102 900.00		98 759.00	4 141.00
<b>33</b>	<b>Médias</b>					
	TOTAL CHARGES	19 855.90	17 100.00		13 162.85	3 937.15
31	Charges de biens et services et autres charges d'exploit.	19 855.90	17 100.00		13 162.85	3 937.15
<b>34</b>	<b>Sports et loisirs</b>					
	TOTAL CHARGES	1 130 174.60	1 182 500.00		1 076 442.60	106 057.40
	TOTAL REVENUS	480 489.55	527 500.00		475 607.00	51 893.00
31	Charges de biens et services et autres charges d'exploit.	131 559.14	105 900.00		66 501.38	39 398.62
33	Amortissements du patrimoine administratif	271 600.00	271 600.00		271 600.00	0.00
36	Charges de transfert	727 015.46	805 000.00		738 341.22	66 658.78
42	Taxes	1 577.55				0.00
46	Revenus de transfert	478 912.00	527 500.00		475 607.00	51 893.00
<b>35</b>	<b>Eglises et affaires religieuses</b>					
	TOTAL CHARGES	11 000.00	11 000.00		11 000.00	0.00
36	Charges de transfert	11 000.00	11 000.00		11 000.00	0.00
<b>4</b>	<b>SANTE</b>					
	TOTAL CHARGES	1 903.86	1 900.00		1 648.18	251.82
	TOTAL REVENUS	33 549.00	33 600.00		33 549.00	51.00
<b>42</b>	<b>Soins ambulatoires</b>					
	TOTAL CHARGES	1 903.86	1 900.00		1 648.18	251.82
	TOTAL REVENUS	33 549.00	33 600.00		33 549.00	51.00
31	Charges de biens et services et autres charges d'exploit.	1 903.86	1 900.00		1 648.18	251.82
42	Taxes	9 699.00	9 750.00		9 699.00	51.00
44	Revenus financiers	23 850.00	23 850.00		23 850.00	0.00
<b>5</b>	<b>SECURITE SOCIALE</b>					
	TOTAL CHARGES	826 214.22	917 750.00		894 001.00	23 749.00
	TOTAL REVENUS	242 015.60	334 600.00		310 481.07	24 118.93
<b>53</b>	<b>Prestations aux aînés</b>					
	TOTAL CHARGES	37 150.10	48 650.00		43 910.00	4 740.00
31	Charges de biens et services et autres charges d'exploit.	32 150.10	43 650.00		38 910.00	4 740.00
36	Charges de transfert	5 000.00	5 000.00		5 000.00	0.00
<b>54</b>	<b>Famille et jeunesse</b>					
	TOTAL CHARGES	681 388.66	759 200.00		743 052.08	16 147.92
	TOTAL REVENUS	241 814.60	334 600.00		309 880.07	24 719.93
31	Charges de biens et services et autres charges d'exploit.	14 738.22	23 400.00		11 599.78	11 800.22
36	Charges de transfert	666 650.44	735 800.00		731 452.30	4 347.70
42	Taxes	91 814.60	83 600.00		71 104.65	12 495.35
46	Revenus de transfert	150 000.00	156 000.00		238 775.42	82 775.42-
48	Revenus extraordinaires		95 000.00			95 000.00
<b>55</b>	<b>Chômage</b>					
	TOTAL CHARGES	2 024.00	4 000.00		5 612.00	1 612.00-
36	Charges de transfert	2 024.00	4 000.00		5 612.00	1 612.00-



# RAPPORT FINANCIER 2019

## Etats financiers commune de Meinier

		Comptes au 31.12.2018	Budget 2019	Budget Compl.	Comptes au 31.12 2019	Ecart
<b>57</b>	<b>Aide sociale</b>					
	<b>TOTAL CHARGES</b>	<b>25 651.46</b>	<b>25 900.00</b>		<b>21 426.92</b>	<b>4 473.08</b>
	<b>TOTAL REVENUS</b>	<b>201.00</b>			<b>601.00</b>	<b>601.00-</b>
31	Charges de biens et services et autres charges d'exploit.	3 699.15	6 000.00		1 673.15	4 326.85
35	Attributions aux fonds et financements spéciaux	7.11			25.67	25.67-
36	Charges de transfert	21 945.20	19 900.00		19 728.10	171.90
43	Revenus divers	201.00			601.00	601.00-
<b>59</b>	<b>Domaine social, non mentionné ailleurs</b>					
	<b>TOTAL CHARGES</b>	<b>80 000.00</b>	<b>80 000.00</b>		<b>80 000.00</b>	<b>0.00</b>
36	Charges de transfert	80 000.00	80 000.00		80 000.00	0.00
<b>6</b>	<b>TRANSPORTS</b>					
	<b>TOTAL CHARGES</b>	<b>350 853.86</b>	<b>423 898.00</b>	<b>13 398.62</b>	<b>364 937.18</b>	<b>72 359.44</b>
	<b>TOTAL REVENUS</b>	<b>31 588.00</b>	<b>26 020.00</b>		<b>39 059.00</b>	<b>13 039.00-</b>
<b>61</b>	<b>Circulation routière</b>					
	<b>TOTAL CHARGES</b>	<b>214 817.86</b>	<b>255 298.00</b>	<b>13 398.62</b>	<b>226 234.18</b>	<b>42 462.44</b>
	<b>TOTAL REVENUS</b>	<b>8 650.00</b>	<b>6 000.00</b>		<b>14 785.00</b>	<b>8 785.00-</b>
31	Charges de biens et services et autres charges d'exploit.	180 453.46	245 500.00		206 455.41	39 044.59
33	Amortissements du patrimoine administratif	2 798.00	2 798.00	13 398.62	13 398.62	2 798.00
36	Charges de transfert	6 380.15	7 000.00		6 380.15	619.85
38	Charges extraordinaires	25 186.25				0.00
42	Taxes	1 800.00			3 375.00	3 375.00-
46	Revenus de transfert	6 850.00	6 000.00		11 410.00	5 410.00-
<b>62</b>	<b>Transports publics</b>					
	<b>TOTAL CHARGES</b>	<b>136 036.00</b>	<b>168 600.00</b>		<b>138 703.00</b>	<b>29 897.00</b>
	<b>TOTAL REVENUS</b>	<b>22 938.00</b>	<b>20 020.00</b>		<b>24 274.00</b>	<b>4 254.00-</b>
31	Charges de biens et services et autres charges d'exploit.	28 000.00	28 100.00		28 000.00	100.00
36	Charges de transfert	108 036.00	140 500.00		110 703.00	29 797.00
42	Taxes	22 938.00	20 020.00		24 274.00	4 254.00-
<b>7</b>	<b>PROTECTION DE L'ENVIRONNEMENT ET AMENAGEMENT DU TERRITOIRE</b>					
	<b>TOTAL CHARGES</b>	<b>503 507.21</b>	<b>573 390.00</b>	<b>218 638.11</b>	<b>678 738.70</b>	<b>113 289.41</b>
	<b>TOTAL REVENUS</b>	<b>123 702.70</b>	<b>92 650.00</b>		<b>58 186.04</b>	<b>34 463.96</b>
<b>71</b>	<b>Approvisionnement en eau</b>					
	<b>TOTAL CHARGES</b>	<b>13 620.05</b>	<b>19 000.00</b>		<b>13 966.60</b>	<b>5 033.40</b>
31	Charges de biens et services et autres charges d'exploit.	13 620.05	19 000.00		13 966.60	5 033.40
<b>72</b>	<b>Traitement des eaux usées</b>					
	<b>TOTAL CHARGES</b>	<b>66 120.87</b>	<b>72 190.00</b>		<b>27 551.87</b>	<b>44 638.13</b>
	<b>TOTAL REVENUS</b>	<b>102 669.65</b>	<b>82 000.00</b>		<b>42 215.95</b>	<b>39 784.05</b>
31	Charges de biens et services et autres charges d'exploit.	22 468.42	64 500.00		24 241.87	40 258.13
33	Amortissements du patrimoine administratif	4 365.00	7 690.00		3 310.00	4 380.00
38	Charges extraordinaires	39 287.45				
46	Revenus de transfert	102 669.65	82 000.00		42 215.95	39 784.05
<b>73</b>	<b>Gestion des déchets</b>					
	<b>TOTAL CHARGES</b>	<b>348 124.44</b>	<b>393 200.00</b>		<b>331 945.77</b>	<b>61 254.23</b>
	<b>TOTAL REVENUS</b>	<b>15 633.05</b>	<b>10 150.00</b>		<b>14 970.09</b>	<b>4 820.09-</b>
31	Charges de biens et services et autres charges d'exploit.	341 746.48	386 500.00		325 936.64	60 563.36
36	Charges de transfert	6 377.96	6 700.00		6 009.13	690.87
42	Taxes	15 633.05	10 150.00		14 970.09	4 820.09-
<b>77</b>	<b>Protection de l'environnement, autres</b>					
	<b>TOTAL CHARGES</b>	<b>2 000.00</b>	<b>3 000.00</b>		<b>2 517.00</b>	<b>483.00</b>
	<b>TOTAL REVENUS</b>	<b>5 400.00</b>	<b>500.00</b>		<b>1 000.00</b>	<b>500.00-</b>
31	Charges de biens et services et autres charges d'exploit.		1 000.00		517.00	483.00
36	Charges de transfert	2 000.00	2 000.00		2 000.00	0.00
42	Taxes	5 400.00	500.00		1 000.00	500.00-
<b>79</b>	<b>Aménagement du territoire</b>					
	<b>TOTAL CHARGES</b>	<b>73 641.85</b>	<b>86 000.00</b>	<b>218 638.11</b>	<b>302 757.46</b>	<b>1 880.65</b>
31	Charges de biens et services et autres charges d'exploit.	7 641.85	20 000.00		11 240.00	8 760.00
33	Amortissements du patrimoine administratif	66 000.00	66 000.00		72 879.35	6 879.35-
38	Charges extraordinaires			218 638.11	218 638.11	0.00





# RAPPORT FINANCIER 2019

## Etats financiers commune de Meinier

		Comptes au 31.12.2018	Budget 2019	Budget Compl.	Comptes au 31.12 2019	Ecart
<b>8</b>	<b>ECONOMIE PUBLIQUE</b>					
	<b>TOTAL REVENUS</b>	<b>309 193.03</b>	<b>95 000.00</b>		<b>151 998.51</b>	<b>56 998.51-</b>
<b>86</b>	<b>Banques et assurances</b>					
	<b>TOTAL REVENUS</b>	<b>214 149.98</b>			<b>18 083.80</b>	<b>18 083.80-</b>
44	Revenus financiers	214 149.98			18 083.80	18 083.80-
<b>87</b>	<b>Combustibles et énergie</b>					
	<b>TOTAL REVENUS</b>	<b>95 043.05</b>	<b>95 000.00</b>		<b>133 914.71</b>	<b>38 914.71-</b>
44	Revenus financiers	95 043.05	95 000.00		133 914.71	38 914.71-
<b>9</b>	<b>FINANCES ET IMPÔTS</b>					
	<b>TOTAL CHARGES</b>	<b>1 071 354.66</b>	<b>685 500.00</b>		<b>472 895.93</b>	<b>212 604.07</b>
	<b>TOTAL REVENUS</b>	<b>6 659 274.28</b>	<b>6 562 568.00</b>		<b>5 857 341.39</b>	<b>705 226.61</b>
<b>91</b>	<b>Impôts</b>					
	<b>TOTAL CHARGES</b>	<b>289 596.11</b>	<b>190 500.00</b>		<b>1 403.53-</b>	<b>191 903.53</b>
	<b>TOTAL REVENUS</b>	<b>6 456 581.95</b>	<b>6 097 068.00</b>		<b>5 516 541.87</b>	<b>580 526.13</b>
31	Charges de biens et services et autres charges d'exploit.	113 268.58	30 500.00		159 091.97-	189 591.97
36	Charges de transfert	176 327.53	160 000.00		157 688.44	2 311.56
40	Revenus fiscaux	6 450 424.88	6 092 068.00		5 816 250.75	275 817.25
42	Taxes	6 157.07	5 000.00		7 220.03	2 220.03-
48	Revenus extraordinaires				306 928.91-	306 928.91
<b>92</b>	<b>Conventions fiscales</b>					
	<b>TOTAL CHARGES</b>	<b>169 019.23</b>	<b>187 000.00</b>		<b>170 113.49</b>	<b>16 886.51</b>
36	Charges de transfert	169 019.23	187 000.00		170 113.49	16 886.51
<b>93</b>	<b>Péréquation financière et compensation des charges</b>					
	<b>TOTAL CHARGES</b>	<b>410 282.00</b>	<b>148 000.00</b>		<b>147 004.00</b>	<b>996.00</b>
36	Charges de transfert	410 282.00	148 000.00		147 004.00	996.00
<b>96</b>	<b>Administration de la fortune et de la dette</b>					
	<b>TOTAL CHARGES</b>	<b>202 457.32</b>	<b>160 000.00</b>		<b>157 181.97</b>	<b>2 818.03</b>
	<b>TOTAL REVENUS</b>	<b>200 895.33</b>	<b>465 000.00</b>		<b>339 213.57</b>	<b>125 786.43</b>
31	Charges de biens et services et autres charges d'exploit.	28 737.23	25 500.00		26 328.50	828.50-
34	Charges financières	173 720.09	134 500.00		130 853.47	3 646.53
43	Revenus divers	143.00	100.00		46.60	53.40
44	Revenus financiers	200 752.33	464 900.00		339 166.97	125 733.03
<b>97</b>	<b>Redistributions</b>					
	<b>TOTAL REVENUS</b>	<b>1 797.00</b>	<b>500.00</b>		<b>1 585.95</b>	<b>1 085.95-</b>
46	Revenus de transfert	1 797.00	500.00		1 585.95	1 085.95-
	<b>TOTAL GENERAL</b>					
	<b>TOTAL CHARGES</b>	<b>8 142 425.17</b>	<b>7 840 770.00</b>	<b>232 036.73</b>	<b>7 269 695.86</b>	<b>803 110.87</b>
	<b>TOTAL REVENUS</b>	<b>8 151 743.16</b>	<b>7 844 208.00</b>		<b>7 275 024.17</b>	<b>569 183.83</b>
	<b>RESULTAT</b>	<b>9 317.99-</b>	<b>3 438.00-</b>		<b>5 328.31-</b>	<b>1 890.31</b>



# RAPPORT FINANCIER 2019

## Etats financiers commune de Meinier

		01.01.2019	31.12.2019
<b>1</b>	<b>Actif</b>	<b>48 515 682.77</b>	<b>48 724 411.23</b>
10	Patrimoine financier	14 346 313.39	11 657 213.94
100	Disponibilités et placements à court terme	6 307 623.93	3 573 667.51
101	Créances	2 649 085.48	2 702 765.97
104	Actifs de régularisation	49 026.27	38 306.95
107	Placements financiers	505 728.00	512 313.00
108	Immobilisations corporelles PF	4 782 763.40	4 782 763.40
109	Créances envers les financements spéciaux et fonds des capit	52 086.31	47 397.11
14	Patrimoine administratif	34 169 369.38	37 067 197.29
140	Immobilisations corporelles du PA	9 754 712.24	12 356 162.54
142	Immobilisations incorporelles	822 883.71	516 366.25
144	Prêts	1.00	1.00
145	Participations, capital social	23 959 420.50	23 959 420.50
146	Subventions d'investissements	281 247.00	385 247.00
148	Amortissements complémentaires cumulés	648 895.07-	150 000.00-
<b>2</b>	<b>Passif</b>	<b>48 515 682.77</b>	<b>48 724 411.23</b>
20	Capitaux de tiers	12 938 309.00	13 141 709.15
200	Engagements courants	383 149.57	1 102 564.23
204	Passifs de régularisation	44 746.49	10 028.38
205	Provisions à court terme	816 338.05	932 249.15
206	Engagements financiers à long terme	11 460 000.00	10 903 900.00
208	Provisions à long terme	165 449.00	129 000.00
209	Engagements envers les financements spéciaux et des fonds de	68 625.89	63 967.39
29	Capital propre	35 577 373.77	35 582 702.08
290	Financements spéciaux, engagements (+) et avances (-)	38 041.66	38 041.66
291	Fonds enregistrés comme capital propre	35 386.25	34 587.25
299	Excédent/découvert du bilan	35 503 945.86	35 510 073.17



# RAPPORT FINANCIER 2019

Etats financiers commune de Meinier

		Année 2018	Budget 2019	Année 2019
<b>02</b>	<b>Services généraux</b>			
	<b>TOTAL DEPENSES</b>	<b>172 400.00</b>	<b>113 500.00</b>	<b>113 500.00</b>
56	Subventions d'investissements propres	172 400.00	113 500.00	113 500.00
<b>2</b>	<b>FORMATION</b>			
	<b>TOTAL DEPENSES</b>	<b>615 111.31</b>	<b>1 300 000.00</b>	<b>3 071 373.41</b>
	<b>TOTAL RECETTES</b>	<b>511 000.00</b>		<b>458 550.00</b>
<b>21</b>	<b>Scolarité obligatoire</b>			
	<b>TOTAL DEPENSES</b>	<b>615 111.31</b>	<b>1 300 000.00</b>	<b>3 071 373.41</b>
	<b>TOTAL RECETTES</b>	<b>511 000.00</b>		<b>458 550.00</b>
50	Immobilisations corporelles	615 111.31	1 300 000.00	3 071 373.41
63	Subventions d'investissements acquises	511 000.00		458 550.00
<b>6</b>	<b>TRANSPORTS</b>			
	<b>TOTAL DEPENSES</b>		<b>2 082 300.00</b>	<b>544 819.53</b>
<b>61</b>	<b>Circulation routière</b>			
	<b>TOTAL DEPENSES</b>		<b>2 082 300.00</b>	<b>544 819.53</b>
50	Immobilisations corporelles		2 082 300.00	544 819.53
<b>7</b>	<b>PROTECTION DE L'ENVIRONNEMENT ET AMENAGEMENT DU TERRITOIRE</b>			
	<b>TOTAL DEPENSES</b>	<b>296 499.20</b>	<b>1 450 000.00</b>	<b>665 943.30</b>
	<b>TOTAL RECETTES</b>	<b>57 600.00</b>		<b>15 000.00</b>
<b>72</b>	<b>Traitement des eaux usées</b>			
	<b>TOTAL DEPENSES</b>	<b>225 443.00</b>	<b>1 410 000.00</b>	<b>665 943.30</b>
	<b>TOTAL RECETTES</b>	<b>57 600.00</b>		
50	Immobilisations corporelles	225 443.00	1 410 000.00	665 943.30
63	Subventions d'investissements acquises	57 600.00		
<b>79</b>	<b>Aménagement du territoire</b>			
	<b>TOTAL DEPENSES</b>	<b>71 056.20</b>	<b>40 000.00</b>	
	<b>TOTAL RECETTES</b>			<b>15 000.00</b>
52	Immobilisations incorporelles	71 056.20	40 000.00	
63	Subventions d'investissements acquises			15 000.00
<b>8</b>	<b>ECONOMIE PUBLIQUE</b>			
	<b>TOTAL RECETTES</b>	<b>291 578.02</b>		
<b>86</b>	<b>Banques et assurances</b>			
	<b>TOTAL RECETTES</b>	<b>291 578.02</b>		
<b>9</b>	<b>FINANCES ET IMPÔTS</b>			
	<b>TOTAL DEPENSES</b>	<b>36 804 000.00</b>		
	<b>TOTAL RECETTES</b>	<b>26 026 658.66</b>		
	<b>TOTAL GENERAL</b>			
	<b>TOTAL DEPENSES</b>	<b>37 888 010.51</b>	<b>4 945 800.00</b>	<b>4 395 636.24</b>
	<b>TOTAL RECETTES</b>	<b>26 886 836.68</b>		<b>473 550.00</b>
	<b>Résultat des investissements</b>	<b>11 001 173.83</b>	<b>4 945 800.00</b>	<b>3 922 086.24</b>



INVESTISSEMENTS au 31.12.2019

N° de comptes Investissement	Bilan	Objet	Délibération	Credit brut voté	Dépensé au 31.12.18	Budget 2019 dépenses	Dépensé en 2019	Dépensé au 31.12.19	Disponible ou (dépassement)	Subventions + particip. Au 31.12.18	Subventions + particip. 19	Revenu total	Montant net au 31.12.2019	Etat
<b>PATRIMOINE ADMINISTRATIF</b>														
<b>0290 Immeubles du PA</b>														
0290.000.56200.00		Contribution au FIDU	15.11.18	113'500.00	0.00	113'500.00	113'500.00	113'500.00	0.00	0.00	0.00	0.00	113'500.00	T
<b>2170 Bâtiments scolaires</b>														
2170.000.50400.00		Credit d'étude extension de l'école	19.10.17	1'350'000.00	615'111.31	500'000.00	684'228.79	1'299'340.10	50'659.90	0.00	0.00	0.00	1'299'340.10	T
2170.110.50400.00		Credit de construction nouvelle école	07.03.19	13'800'000.00	0.00	800'000.00	2'387'144.62	2'387'144.62	114'128'553.38	-511'000.00	-458'550.00	-969'550.00	1'417'594.62	C
<b>6150 Routes communales</b>														
6150.100.50100.00		Carre d'Aval, aménagement routier, phase B	18.10.18	1'295'300.00	0.00	1'295'300.00	343'840.25	343'840.25	951'459.75	0.00	0.00	0.00	343'840.25	C
6150.100.50100.00		Carre d'Aval, aménagement routier, phase C	18.10.18	690'000.00	0.00	690'000.00	0.00	0.00	690'000.00	0.00	0.00	0.00	0.00	C
6150.100.50100.00		Carre d'Aval, aménagement routier, phase D	18.10.18	97'000.00	0.00	97'000.00	0.00	0.00	97'000.00	0.00	0.00	0.00	0.00	C
6190.200.50600.00		Balayeuse	13.06.19	210'000.00	0.00	0.00	200'979.28	200'979.28	9'020.72	0.00	0.00	0.00	200'979.28	T
<b>7200 Traitement des eaux usées</b>														
		Carre d'Aval, assainissement	18.10.18	1410'000.00	35'443.00	1410'000.00	665'943.30	701'386.30	708'613.70	0.00	0.00	0.00	701'386.30	C
<b>79 Aménagement du territoire</b>														
7900.101.52900.00		Plan directeur communal	24.04.14	170'000.00										
		credit complémentaire	09.11.17	210'000.00	372'517.48	0.00	0.00	372'517.48	7'482.52	0.00	-15'000.00	-15'000.00	357'517.48	T
7900.100.52900.00		Etude déclassement Hameaux	08.12.11	150'000.00										
		credit complémentaire	15.10.15	50'000.00	160'284.25	40'000.00	0.00	160'284.25	39'715.75	0.00	0.00	0.00	160'284.25	C
<b>TOTAL PATRIMOINE ADMINISTRATIF</b>														
				19'545'800.00	1'183'356.04	4'945'800.00	4'395'636.24	5'578'992.28	13'966'807.72	-511'000.00	-473'550.00	-994'550.00	4'594'442.28	

4'395'636.24	Total dépensé en 2019
-473'550.00	./. Subventions reçues en 2019
3'922'086.24	Investissements nets au 31.12.19

NV: nouveau  
C: en cours  
T: terminé



# RAPPORT FINANCIER 2019

## Etats financiers commune de Meinier

Date DELIB	Désignation du bien	Coût d'acquisition Total des dépenses au 01.01.2019	Coût d'acquisition Dépenses 2019	Coût d'acquisition Total des dépenses au 31.12.2019	Diminution Total des recettes au 01.01.2019	Diminution Recettes 2019	Diminution Total des recettes au 31.12.2019	Rectifications Total au 01.01.2019	Rectifications Dépréciations 2019	Rectifications Revalorisations 2019	Rectifications Total au 31.12.19	Valeur comptable nette au 31.12.2019	Assurance incendie
	<b>24</b>												
11.06.2009	Rte de la Repentance 86	3 073 753.50	0.00	3 073 753.50	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	3 073 753.50	
11.06.2009	Rte de la Repentance 86	473 914.40	0.00	473 914.40	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	473 914.40	3 500 000.00
11.06.2009	Rte de la Repentance 86	120 086.50	0.00	120 086.50	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	120 086.50	
	<b>TOTAL 24</b>												
	<b>25</b>												
01.01.2018	Congélateurs	358 000.00	0.00	358 000.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	358 000.00	110 900.00
	<b>TOTAL 25</b>												
	<b>26</b>												
01.01.2018	Lois communaux	695 964.00	0.00	695 964.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	695 964.00	0.00
	<b>TOTAL 26</b>												
	<b>27</b>												
01.01.2018	Terrains de réserve	61 045.00	0.00	61 045.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	61 045.00	0.00
	<b>TOTAL 27</b>												
	<b>TOTAL GENERAL</b>											<b>4 782 763.40</b>	<b>3 610 900.00</b>



# RAPPORT FINANCIER 2019

## Etats financiers commune de Meinier

Date de la délibération	Objet	Crédit brut voté	Statut du crédit	Economie / (Dépassement) de crédit	Valeur nette au 31.12.2018	Explication sur le dépassement	Valeur brute des immobilisations au 01.01.2019	Dépenses de l'année 2019	Valeur brute des immobilisations au 31.12.2019	Total des recettes au 1er janvier	Total des recettes de l'exercice	Transfert au PF	Total des recettes au 31.12.	Valeur nette au 31.12.2019
22.09.2016	Extension de l'école	345 000.00	Cloturé	0.00	0.00		356 082.00	0.00	356 082.00	0.00	0.00	0.00	0.00	356 082.00
18.05.2018	Extension de l'école	0.00	Cloturé	11 082.00	356 082.00	122 projets reçus	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00
19.10.2017	Extension de l'école	1 350 000.00	En cours	0.00	615 111.31		615 111.31	684 228.79	1 299 340.10	0.00	0.00	0.00	0.00	1 299 340.10
07.03.2019	Extension de l'école	13 800 000.00	En cours	0.00	0.00		0.00	2 387 144.62	2 387 144.62	511 000.00	458 550.00	0.00	969 550.00	1 417 594.62
27.04.2017	Véhicule voirie	30 000.00	Cloturé	2 015.75	27 984.25		27 984.25	0.00	27 984.25	0.00	0.00	0.00	0.00	27 984.25
02.03.2017	Route de Gy 19	425 000.00	Cloturé	0.00	0.00		425 000.00	0.00	425 000.00	0.00	0.00	0.00	0.00	425 000.00
02.03.2017	Route de Gy 19	32 285.37	Cloturé	0.00	457 285.37		32 285.37	0.00	32 285.37	0.00	0.00	0.00	0.00	32 285.37
09.11.2016	FDU de Gy 17	112 600.00	Cloturé	0.00	112 600.00		112 600.00	0.00	112 600.00	0.00	0.00	0.00	0.00	112 600.00
09.11.2017	FDU 2018	175 000.00	Terminé	2 600.00	172 400.00		172 400.00	0.00	172 400.00	0.00	0.00	0.00	0.00	172 400.00
15.11.2018	FDU 2019	113 500.00	En cours	0.00	113 500.00		113 500.00	113 500.00	113 500.00	0.00	0.00	0.00	0.00	113 500.00
24.04.2014	Plan directeur communal	170 000.00	Terminé	0.00	372 517.48		60 972.20	0.00	60 972.20	0.00	0.00	0.00	0.00	60 972.20
09.11.2017	Plan directeur communal	210 000.00	Terminé	7 482.52	7 482.52		311 545.28	0.00	311 545.28	0.00	15 000.00	0.00	15 000.00	296 545.28
11.05.2006	Centre sportif de Rouelbeau, construction	6 900 000.00	Cloturé	861 977.95	7 781 977.95		7 781 977.95	0.00	7 781 977.95	1 067 720.40	0.00	0.00	1 067 720.40	6 714 257.55
21.06.2001	Acquisition local pompiers	900 000.00	Cloturé	170 906.60	1 070 906.60		1 070 906.60	0.00	1 070 906.60	0.00	0.00	0.00	0.00	1 070 906.60
11.12.2008	Ecole, stores	100 000.00	Cloturé	2 557.80	97 442.20		97 442.20	0.00	97 442.20	0.00	0.00	0.00	0.00	97 442.20
12.03.2009	Salle communale, travaux	1 100 000.00	Cloturé	211 277.67	888 722.33		888 722.33	0.00	888 722.33	22 500.00	0.00	0.00	22 500.00	866 222.33
11.06.2009	Bâtiment E., construction	10 494 900.00	Cloturé	891 298.90	11 386 198.90		11 386 198.90	0.00	11 386 198.90	271 806.61	0.00	0.00	271 806.61	11 114 390.29
16.09.2010	Raccordement chauffage	400 000.00	Cloturé	5 618.35	394 381.65		394 381.65	0.00	394 381.65	95 000.00	0.00	0.00	95 000.00	299 381.65
22.03.2012	Ecole et salle de gym, façades	180 000.00	Cloturé	59 925.95	120 074.05		120 074.05	0.00	120 074.05	0.00	0.00	0.00	0.00	120 074.05
07.06.2012	Centre sportif de Rouelbeau, éclairage et clôtures	400 000.00	Cloturé	118 543.15	281 456.85		281 456.85	0.00	281 456.85	0.00	0.00	0.00	0.00	281 456.85
16.04.2015	Galerie	55 000.00	Cloturé	1 363.70	53 636.30		53 636.30	0.00	53 636.30	0.00	0.00	0.00	0.00	53 636.30
16.04.2015	Salle communale, rénovation	2 300 000.00	Cloturé	367 721.32	2 667 721.32		2 667 721.32	0.00	2 667 721.32	0.00	0.00	0.00	0.00	2 667 721.32
14.04.2016	Rampe	55 000.00	Cloturé	4 578.50	50 421.50		50 421.50	0.00	50 421.50	0.00	0.00	0.00	0.00	50 421.50
09.06.2016	Bâtiment E., portes coupe-feu	80 000.00	Cloturé	1 251.35	81 251.35		81 251.35	0.00	81 251.35	0.00	0.00	0.00	0.00	81 251.35
10.11.2016	Appartement de fonction	65 000.00	Cloturé	2 917.65	62 082.35		62 082.35	0.00	62 082.35	0.00	0.00	0.00	0.00	62 082.35
26.01.2017	WCs publics, rte de Gy	45 000.00	Cloturé	1 347.55	43 652.45		43 652.45	0.00	43 652.45	0.00	0.00	0.00	0.00	43 652.45
08.12.2011	Etude déclassement des hameaux	150 000.00	En cours MCH1	0.00	0.00		0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00
15.10.2015	Etude déclassement des hameaux	50 000.00	En cours MCH1	0.00	160 284.25		160 284.25	0.00	160 284.25	0.00	0.00	0.00	0.00	160 284.25
07.01.1997	Centre sportif de Rouelbeau, achat terrain	750 000.00	Cloturé	3 159.15	753 159.15		753 159.15	0.00	753 159.15	0.00	0.00	0.00	0.00	753 159.15
07.12.2017	Drainage Fiez	190 000.00	Terminé	0.00	190 000.00		190 000.00	0.00	190 000.00	57 600.00	0.00	0.00	57 600.00	132 400.00
18.10.2018	Assainissement du Carre d'Aval	1 410 000.00	en cours	0.00	35 443.00		35 443.00	665 943.30	701 386.30	0.00	0.00	0.00	0.00	701 386.30
18.10.2018	Aménagement du Carre d'Aval	2 082 300.00	en cours	0.00	0.00		0.00	343 840.25	343 840.25	0.00	0.00	0.00	0.00	343 840.25
13.06.2019	Balayouse	210 000.00	Terminé	9 020.72	200 979.28		200 979.28	0.00	200 979.28	0.00	0.00	0.00	0.00	200 979.28
05.05.1988	Mairie	2 560 455.20	Cloturé	31 000.00	2 591 455.20		1.00	0.00	1.00	0.00	0.00	0.00	0.00	200 979.28
	Dépot route de Gy 44	0.00	Cloturé	0.00	0.00		0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00
	<b>TOTAL GENERAL</b>				4 395 636.24			4 395 636.24			473 550.00			30 129 250.84



# RAPPORT FINANCIER 2019

## Etats financiers commune de Meinier

Objet	Amortissements cumulés au 01.01.	Amortissements planifiés 2019	Amortissements non planifiés 2019	Correction de valeur 2019	Amortissements au 31.12.19	Amortissements supplémentaires au 01.01.2019	Amortissements supplémentaires 2019	Amortissements supplémentaires au 31.12.19	Valeur comptable nette au 31.12.19	Valeur d'assurance
Extension de l'école						0.00	0.00	0.00	356 082.00	0.00
Extension de l'école						0.00	0.00	0.00	0.00	0.00
Extension de l'école						0.00	0.00	0.00	1 299 340.10	0.00
Extension de l'école						0.00	0.00	0.00	1 417 594.62	0.00
Véhicule voirie	2 798.00				2 798.00	25 186.25		25 186.25	0.00	0.00
Route de Gy 19	21 250.00				21 250.00	403 750.00		403 750.00	0.00	1 325 700.00
Route de Gy 19	1 614.00				1 614.00	30 671.37		30 671.37	0.00	0.00
FIDU	3 753.00	3 753.33			7 506.33	0.00		0.00	105 093.67	0.00
FIDU	0.00	5 746.67			5 746.67	0.00		0.00	166 653.33	0.00
FIDU	0.00	0.00			0.00	0.00		0.00	113 500.00	0.00
Plan directeur communal	24 000.00	24 000.00			48 000.00	0.00		0.00	0.00	0.00
Plan directeur communal	42 000.00	48 879.37			90 879.37	0.00	218 638.11	218 638.11	0.00	0.00
Centre sportif de Rouelbeau	2 206 000.00	226 000.00			2 432 000.00	4 056 257.55		4 056 257.55	226 000.00	3 430 400.00
Acquisition local pompiers	550 000.00	40 000.00			590 000.00	440 906.60		440 906.60	40 000.00	0.00
Ecole	45 000.00	5 000.00			50 000.00	42 442.20		42 442.20	5 000.00	0.00
Salle communale	261 600.00	28 800.00			290 400.00	547 022.33		547 022.33	28 800.00	0.00
Bâtiment E	2 051 000.00	232 000.00			2 283 000.00	3 473 000.00		3 473 000.00	5 358 390.29	7 798 500.00
Raccordement chauffage	92 600.00	14 800.00			107 400.00	177 181.65		177 181.65	14 800.00	0.00
Ecole et salle de gymnastique	40 800.00	5 700.00			46 500.00	67 874.05		67 874.05	5 700.00	15 877 900.00
Centre sportif de Rouelbeau	180 000.00	25 000.00			205 000.00	51 456.85		51 456.85	25 000.00	0.00
Galerie	16 500.00	5 500.00			22 000.00	26 136.30		26 136.30	5 500.00	0.00
Salle communale	88 924.00	88 924.01			177 848.01	150 000.00		150 000.00	2 339 873.31	7 988 000.00
Rampe	11 000.00	5 500.00			16 500.00	28 421.50		28 421.50	5 500.00	1 552 500.00
Bâtiment E	16 000.00	8 000.00			24 000.00	49 251.35		49 251.35	8 000.00	0.00
Appartement de fonction	6 208.00	6 208.24			12 416.24	0.00		0.00	49 666.11	0.00
WCs publics, rte de Gy	4 365.00	0.00			4 365.00	39 287.45		39 287.45	0.00	0.00
Etude déclassement des hameaux	0.00	0.00			0.00	0.00		0.00	0.00	0.00
Etude déclassement des hameaux	0.00	15 100.00			15 100.00	436 559.15		436 559.15	160 284.25	0.00
Centre sportif de Rouelbeau	286 400.00				301 500.00		0.00		15 100.00	0.00
Drainage Fiez	0.00	3 310.00			3 310.00	0.00		0.00	129 090.00	0.00
Assainissement du Carré d'Aval	0.00	0.00			0.00	0.00		0.00	701 386.30	0.00
Aménagement du Carré d'Aval	0.00	0.00			0.00	0.00		0.00	343 840.25	0.00
Balayeuse	0.00	13 398.62			13 398.62	0.00		0.00	187 580.66	0.00
Mairie	0.00	0.00			0.00	0.00		0.00	1.00	2 328 800.00
Dépôt route de Gy 44	0.00	0.00			0.00	0.00		0.00	0.00	156 300.00
<b>TOTAL GENERAL</b>	<b>5 951 812.00</b>	<b>805 620.24</b>			<b>6 757 432.24</b>	<b>10 045 404.60</b>	<b>218 638.11</b>	<b>10 264 042.71</b>	<b>13 107 775.89</b>	<b>40 458 100.00</b>



# **COMPTE RENDU FINANCIER 2019**

## **Fondation Intercommunale Des Terrains Industriels et Artisanaux de la Pallanterie**





société fiduciaire d'expertise et de révision s.a.  
genève

Rapport de l'organe de révision sur les comptes annuels 2019  
au Conseil de fondation de la

**Fondation Intercommunale des Terrains Industriels et Artisans de la Pallanterie  
Meinier**

Mesdames, Messieurs,

En notre qualité d'organe de révision, nous avons effectué l'audit conformément au mandat qui nous a été confié des comptes annuels ci-joints de la **Fondation Intercommunale des Terrains Industriels et Artisans de la Pallanterie**, comprenant le bilan, le compte de résultat, le compte des investissements, le tableau des flux de trésoreria et l'annexe pour l'exercice 2019 arrêté au 31 décembre 2019. L'audit des indications de l'exercice précédent a été effectué par un autre organe de révision. Dans son rapport du 25 mars 2019, celui-ci a exprimé une opinion sans réserve.

**Responsabilité du Conseil de fondation**

La responsabilité de l'établissement des comptes annuels, conformément à la loi sur l'administration des communes et à son règlement d'application, incombe au Conseil de fondation. Cette responsabilité comprend la conception, la mise en place et le maintien d'un système de contrôle interne relatif à l'établissement des comptes annuels afin que ceux-ci ne contiennent pas d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. En outre, le Conseil de fondation est responsable de l'application de méthodes comptables appropriées, ainsi que des estimations comptables adéquates.

**Responsabilité de l'organe de révision**

Notre responsabilité consiste, sur la base de notre audit, à exprimer une opinion sur les comptes annuels. Nous avons effectué notre audit conformément à la loi sur l'administration des communes et à son règlement d'application, à la recommandation d'audit suisse 60 « Audit et rapport de l'auditeur de comptes communaux » ainsi qu'aux normes d'audit suisses. Ces normes requièrent de planifier et réaliser l'audit pour obtenir une assurance raisonnable que les comptes annuels ne contiennent pas d'anomalies significatives. Un audit inclut la mise en œuvre de procédures d'audit en vue de recueillir des éléments probants concernant les valeurs et les informations fournies dans les comptes annuels. Le choix des procédures d'audit relève du jugement de l'auditeur, de même que l'évaluation des risques que les comptes annuels puissent contenir des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. Lors de l'évaluation de ces risques, l'auditeur prend en compte le système de contrôle interne relatif à l'établissement des comptes annuels pour définir les procédures d'audit adaptées aux circonstances, et non pas dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité de celui-ci. Un audit comprend, en outre, une évaluation de l'adéquation des méthodes comptables appliquées, du caractère plausible des estimations comptables effectuées ainsi qu'une appréciation de la présentation des comptes annuels dans leur ensemble. Nous estimons que les éléments probants recueillis constituent une base suffisante et adéquate pour fonder notre opinion d'audit.



### Opinion d'audit

Selon notre appréciation, les comptes annuels pour l'exercice 2019 arrêtés au 31 décembre 2019 sont conformes à la loi sur l'administration des communes et à son règlement d'application ainsi qu'au référentiel comptable MCH2.

### Rapport sur d'autres dispositions légales

Nous attestons que nous remplissons les exigences légales d'agrément conformément à la loi sur la surveillance de la révision (LSR), de connaissances techniques et d'indépendance conformément aux prescriptions légales en vigueur et qu'il n'existe aucun fait incompatible avec notre indépendance.

Conformément à l'article 71 al. 2 du règlement d'application de la loi sur l'administration des communes et à la norme d'audit suisse B00, nous attestons qu'il existe un système de contrôle interne relatif à l'établissement des comptes annuels, défini selon les prescriptions du Conseil de fondation.

Nous recommandons d'approuver les comptes annuels qui vous sont soumis.

Genève, le 11 mars 2020

Société fiduciaire d'expertise  
et de révision SA

  
Antoine Pierroz  
Expert-réviseur agréé  
Réviseur responsable

  
Pascal Rivollet  
Expert-réviseur agréé

### Annexe :

- Comptes annuels comprenant
  - Bilan
  - Compte de résultat
  - Compte des investissements
  - Tableau des flux de trésorerie
  - Annexe



## ORGANISATION

### COMPOSITION DU CONSEIL DE FONDATION

#### *Nommés par l'Exécutif de Meinier*

Moreno SELLA, Président\*  
Christophe BERTHELET  
Etienne MURISIER

#### *Nommés par le Conseil municipal de Meinier*

Pierre-Yves BRUN  
Alexandre SCHWAB  
Olivier MORZIER, Secrétaire\*

#### *Nommé(e)s par le l'Exécutif de Collonge-Bellerive*

Francine de PLANTA  
Olivier CERUTTI  
Michel BONNEFOUS

#### *Nommé(e)s par le Conseil municipal de Collonge-Bellerive*

Corinne Rosset, Vice-Présidente\*  
Jérôme BENE  
Jérôme PONTI

*\* forment le bureau du Conseil*

### ORGANE DE CONTRÔLE

Société fiduciaire d'expertise et de révision S.A.  
SFER SA  
Rue Agasse 45  
1208 Genève



## Bilan

BILAN		Clôture au 31.12.2018	Clôture au 31.12.2019	Variations	Notes
<b>1 ACTIF</b>		<b>49'950'078.18</b>	<b>47'218'582.27</b>	<b>-2'731'495.91</b>	
10 PATRIMOINE FINANCIER		49'950'078.18	45'151'305.20	-4'798'772.98	
100	Disponibilités et placements à court terme	1'852'514.98	281'919.90	-1'570'595.08	1
101	Créances	511'835.38	9'945.40	-501'889.98	2
104	Actifs de régularisation	116'466.30	30'073.65	-86'392.65	3
107	Placements financiers	200.00	200.00	0.00	4
108	Immobilisations corporelles PF	47'469'061.52	44'829'166.25	-2'639'895.27	5
14 PATRIMOINE ADMINISTRATIF		0.00	2'067'277.07	2'067'277.07	
140	Immobilisations corporelles du PA	0.00	2'067'277.07	2'067'277.07	6
<b>2 PASSIF</b>		<b>49'950'078.18</b>	<b>47'218'582.27</b>	<b>-2'731'495.91</b>	
20 CAPITAUX DE TIERS		36'728'496.84	37'026'053.11	297'556.27	
200	Engagements courants	1'242'730.52	158'927.28	-1'083'803.24	7
201	Engagements financiers à court terme	222'937.22	958'605.29	735'668.07	8
204	Passifs de régularisation	172'829.10	172'520.54	-308.56	9
206	Engagements financiers à long terme	35'090'000.00	35'736'000.00	646'000.00	10
208	Provisions à long terme	0.00	0.00	0.00	11
29 CAPITAL PROPRE		13'221'581.34	10'192'529.16	-3'029'052.18	
291	Fonds enregistrés comme capital propre	1'175'000.00	1'175'000.00	0.00	12
299	Excédent/découvert du bilan	12'046'581.34	9'017'529.16	-3'029'052.18	13

Les détails du compte de bilan sont explicités sous la section Détails du bilan 2019 ci-après.



## Compte de résultats

Compte de résultats	Année 2018	Budget 2019	Année 2019	notes
Charges d'exploitation	493 229.50	845 774.00	1 047 100.72	
30 Charges de personnel	415 953.25	765 801.00	969 845.30	14
36 Charges de transfert	77 276.25	79 973.00	77 255.42	15
Revenus d'exploitation	0.00	0.00	0.00	
43 Revenus divers	0.00	0.00	0.00	16
Résultat d'exploitation	-493 229.50	-845 774.00	-1 047 100.72	
34 Charges financières	847 611.27	787 514.00	967 263.42	17
44 Revenus financiers	1 539 057.58	2 451 392.00	3 012 815.16	18
Résultat financier	691 446.31	1 663 878.00	2 045 551.74	
RESULTAT OPERATIONNEL	198 216.81	818 104.00	998 451.02	
38 Charges extraordinaires	86 704.48	75 000.00	4 040 647.85	19
48 Revenus extraordinaires	13 463.70	0.00	13 144.65	20
RESULTAT EXTRAORDINAIRE	-73 240.78	-75 000.00	-4 027 503.20	
<b>TOTAL COMPTE DE RESULTATS</b>	<b>124 976.03</b>	<b>743 104.00</b>	<b>-3 039 052.18</b>	

### Commentaire général

Dans ce tableau du compte de résultats, les charges et revenus comptabilisés en imputations internes ne sont pas indiqués, ceux-ci n'impactant pas le résultat – même montant en charges et en revenus. Ils sont détaillés au niveau des comptes de résultats par entité et s'élèvent à CHF 77'611.88. Il s'agit des loyers et des rentes de DDP pour propre usage.

Les détails du compte de résultats sont explicités sous la section Détails du compte de résultats 2019 ci-après.



# Investissements du patrimoine administratif

Investissements	Clôture au 31.12.2018	Reclassements 2019	Investissements 2019	Clôture au 31.12.2019
<b>Travaux de viabilisation</b>				
<b>F61</b>	<b>Circulation routière</b>			
501	Routes / voies de communication	0.00	1 391 492.87	1 580 205.09
<b>F72</b>	<b>Traitement des eaux usées</b>			
502	Aménagement des eaux	0.00	434 613.26	487 071.98
<b>Total</b>	<b>0.00</b>	<b>1 826 106.13</b>	<b>241 170.94</b>	<b>2 067 277.07</b>

Travaux en cours du PA	PDZIA - DD	Charges financières	Ressources internes ZIAP	Total
Routes / voies de communication	1'434'398.70	50'850.49	94'955.90	<b>1'580'205.09</b>
<i>Investissements jusqu'au 31.12.2018</i>	<i>1'375'465.76</i>	<i>16'027.11</i>	<i>-</i>	<i>1'391'492.87</i>
<i>Investissements 2019</i>	<i>58'932.94</i>	<i>34'823.38</i>	<i>94'955.90</i>	<i>188'712.22</i>
Aménagement des eaux	441'531.41	15'882.43	29'658.14	<b>487'071.98</b>
<i>Investissements jusqu'au 31.12.2018</i>	<i>429'607.42</i>	<i>5'005.84</i>	<i>-</i>	<i>434'613.26</i>
<i>Investissements 2019</i>	<i>11'923.99</i>	<i>10'876.59</i>	<i>29'658.14</i>	<i>52'458.72</i>
<b>Total</b>	<b>1'875'930.11</b>	<b>66'732.92</b>	<b>124'614.04</b>	<b>2'067'277.07</b>

## Commentaire général

A la demande du Service des affaires communales de l'État de Genève (SAFCO), les investissements du patrimoine administratif ont été imputés dans les comptes du patrimoine financier jusqu'au 31 décembre 2019. Suite à divers échanges avec le SAFCO et à ses nouvelles recommandations en date du 7 octobre 2019, les infrastructures ci-dessus ont toutefois dû être transférées du patrimoine financier au patrimoine administratif, en date du 31 décembre 2019.

Les travaux en cours, une fois terminés, seront amortis sur une durée de 30 ans pour les routes et 40 ans pour l'assainissement des eaux, conformément à la RAC (Règlement d'application de la loi sur l'administration des communes). Les frais d'entretien seront à charge des communes.

Les reclassements 2019 concernent les dépenses d'investissement des exercices 2014 à 2018 reconnues comme étant du PA.



# **COMPTE RENDU FINANCIER 2019**

## **Fondation Immobilière de Meinier (FIM)**

### **COMPOSITION DU CONSEIL au 31.12.2019**

Président :	Marc Michela
Vice-président :	Alain Corthay
Secrétaire :	François Müller
Membres :	Cécilia Hauser Claude Aberle Enrico Castelli Pierre Mauron
Administratif :	Brigitte Veuillet
Comptabilité :	Virginie Favre Romano



## COMPTES ANNUELS 2019

### 1. MESSAGE DU PRESIDENT

Les comptes 2019 de la Fondation immobilière de Meinier font apparaître aux charges Frs 1'695'817.14 et aux revenus Frs 2'056'341.72 soit un résultat d'exercice positif de Frs 360'524.58.

Les charges (hors rémunération du capital de dotation) sont bien maîtrisées, elles sont inférieures au budget de Frs 260'482.- (-14.8%) et plus basses de 2.2% que les charges 2018.

Cette année, la Fondation immobilière a versé Frs 200'000.- à la Commune de Meinier (part du bénéfice 2018), contre Frs 50'000.- en 2018, cela vient diminuer d'autant son résultat annuel.

La Fondation poursuit son but de mettre à la disposition de la population de Meinier des logements à loyer abordable ainsi que des locaux commerciaux et d'intérêt général. Dans cette idée, des frais ont été engagés pour l'étude d'un projet d'aménagement de la parcelle 1123.

Plusieurs appartements ont été rénovés dans les différents immeubles suite au changement de locataires afin d'assurer le bien-être des habitants et l'entretien régulier des bâtiments.

Les membres du Conseil de Fondation se sont réunis à 5 reprises, le bureau 2 fois et la commission logement 23 fois. Au cours de ces séances, la décision a été prise de remettre les mandats de gérance en concurrence et dès le 1<sup>er</sup> janvier 2020 les bâtiments seront gérés par les régies suivantes :

Route de Gy 28, 28a, 28b	Le Comptoir Immobilier
Route de Gy 46a	La Régie Besuchet
Route de Gy 49	Le Comptoir immobilier
Chemin du Stade 7, 7a, 7b	Les Régisseurs du Léman
Chemin du Stade 8 à 22	La Régie du Centre

Par ce message je profite de remercier de leur engagement et de leur disponibilité les membres du conseil, M. Alain Corthay, vice-président, M. François Müller, secrétaire, Mlle Cécilia Hauser, M. Claude Aberle, M. Enrico Castelli et M. Pierre Mauron, ainsi que la secrétaire Mme Veuillet et la comptable Mme Virginie Favre-Romano.

Marc Michela  
Président de la Fondation

Meinier, le 29 mai 2020





société fiduciaire d'expertise et de révision s.a.  
genève

Rapport de l'organe de révision sur les comptes annuels 2019  
au Conseil de fondation de la

### **Fondation immobilière de Meinier**

---

En notre qualité d'organe de révision, nous avons effectué l'audit conformément au mandat qui nous a été confié des comptes annuels ci-joints de la **Fondation immobilière de Meinier**, comprenant le bilan, le compte de résultats, le tableau des flux de trésorerie et l'annexe pour l'exercice 2019 arrêté au 31 décembre 2019.

#### **Responsabilité du Conseil de fondation**

La responsabilité de l'établissement des comptes annuels, conformément à la loi sur l'administration des communes et à son règlement d'application, incombe au Conseil de fondation. Cette responsabilité comprend la conception, la mise en place et le maintien d'un système de contrôle interne relatif à l'établissement des comptes annuels afin que ceux-ci ne contiennent pas d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. En outre, le Conseil de fondation est responsable de l'application de méthodes comptables appropriées, ainsi que des estimations comptables adéquates.

#### **Responsabilité de l'organe de révision**

Notre responsabilité consiste, sur la base de notre audit, à exprimer une opinion sur les comptes annuels. Nous avons effectué notre audit conformément à la loi sur l'administration des communes et à son règlement d'application, à la recommandation d'audit suisse 60 « Audit et rapport de l'auditeur de comptes communaux » ainsi qu'aux normes d'audit suisses. Ces normes requièrent de planifier et réaliser l'audit pour obtenir une assurance raisonnable que les comptes annuels ne contiennent pas d'anomalies significatives. Un audit inclut la mise en œuvre de procédures d'audit en vue de recueillir des éléments probants concernant les valeurs et les informations fournies dans les comptes annuels. Le choix des procédures d'audit relève du jugement de l'auditeur, de même que l'évaluation des risques que les comptes annuels puissent contenir des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. Lors de l'évaluation de ces risques, l'auditeur prend en compte le système de contrôle interne relatif à l'établissement des comptes annuels pour définir les procédures d'audit adaptées aux circonstances, et non pas dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité de celui-ci. Un audit comprend, en outre, une évaluation de l'adéquation des méthodes comptables appliquées, du caractère plausible des estimations comptables effectuées ainsi qu'une appréciation de la présentation des comptes annuels dans leur ensemble. Nous estimons que les éléments probants recueillis constituent une base suffisante et adéquate pour fonder notre opinion d'audit.



## Opinion d'audit

Selon notre appréciation, les comptes annuels pour l'exercice 2019 arrêté au 31 décembre 2019 sont conformes à la loi sur l'administration des communes et à son règlement d'application ainsi qu'au référentiel comptable MCH2.

## Rapport sur d'autres dispositions légales

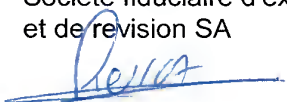
Nous attestons que nous remplissons les exigences légales d'agrément conformément à la loi sur la surveillance de la révision (LSR), de connaissances techniques et d'indépendance conformément aux prescriptions légales en vigueur et qu'il n'existe aucun fait incompatible avec notre indépendance.

Conformément à l'article 71, al. 2 du règlement d'application de la loi sur l'administration des communes et à la norme d'audit suisse 890, nous attestons qu'il existe un système de contrôle interne relatif à l'établissement des comptes annuels, défini selon les prescriptions du Conseil de fondation.

Nous recommandons d'approuver les comptes annuels qui vous sont soumis.

Genève, le 4 juin 2020

Société fiduciaire d'expertise  
et de révision SA

  
Antoine Pierroz  
Expert-réviseur agréé  
Réviseur responsable

  
Pascal Rivollet  
Expert-réviseur agréé

## Annexes :

Comptes annuels comprenant :

- Bilan
- Compte de résultat
- Tableau des flux de trésorerie
- Annexe



2. BILAN AU 31.12.2019

1	Actif	Comptes 31.12.18	Comptes 31.12.19
10	<b>Patrimoine financier</b>	<b>62'487'212.57</b>	<b>63'053'819.87</b>
100	Disponibilités et placement à court terme	895'672.83	1'473'852.98
101	Créances	100'539.74	88'966.89
108	<b>Immobilisations corporelles</b>	<b>61'491'000.00</b>	<b>61'491'000.00</b>
	Parcelle 1123	1'516'000.00	1'516'000.00
	Immeuble rte de Gy 28	5'805'000.00	5'805'000.00
	Immeuble rte de Gy 46a	2'981'000.00	2'981'000.00
	Immeuble rte de Gy 49	4'076'000.00	4'076'000.00
	Immeuble ch du Stade 7	10'309'000.00	10'309'000.00
	Immeuble ch. du Stade 8 à 22	30'882'554.00	30'882'554.00
	Parking, rte de la Repentance 86	5'921'446.00	5'921'446.00
<b>TOTAL ACTIF</b>		<b>62'487'212.57</b>	<b>63'053'819.87</b>
2	<b>Passif</b>		
20	<b>Capitaux de tiers</b>	<b>32'859'580.23</b>	<b>33'065'662.95</b>
200	Engagements courants	47'216.45	283'331.30
205	Provisions à court terme	67'383.78	70'601.65
206	<b>Engagements financiers à long terme</b>	<b>32'744'980.00</b>	<b>32'711'730.00</b>
	Hypothèques, rte de Gy 46a	94'980.00	72'980.00
	Hypothèques, rte de Gy 28	300'000.00	288'750.00
	Prêt, ch. du Stade 7	3'850'000.00	3'850'000.00
	Prêt, ch du Stade 8 à 22	20'000'000.00	20'000'000.00
	Prêt, rte de la Repentance 86	5'000'000.00	5'000'000.00
	Prêt, rte de Gy 49	3'500'000.00	3'500'000.00
29	<b>Capital propre</b>	<b>29'627'632.34</b>	<b>29'988'156.92</b>
290	<b>Résultats cumulés par immeuble</b>	<b>3'377'141.31</b>	<b>3'848'415.82</b>
	Rte de Gy 28	1'147'114.25	1'248'171.86
	Rte de Gy 46a	511'616.64	585'859.54
	Rte de Gy 49	226'081.69	297'738.07
	Ch. du Stade 7	465'670.07	578'700.74
	Ch .du Stade 8 à 22	1'026'658.66	566'808.01
	Ch .du Stade 8 à 22 réserve selon LGL	0.00	637'341.85
	Parking	0.00	(66'204.25)
298	<b>Autres capitaux propres</b>	<b>22'893'586.52</b>	<b>22'893'586.52</b>
	Capital de dotation	50'000.00	50'000.00
	Participation Commune de Meinier	22'843'586.52	22'843'586.52
299	<b>Exédent/découvert au bilan</b>	<b>3'356'904.51</b>	<b>3'246'154.58</b>
<b>TOTAL PASSIF</b>		<b>62'487'212.57</b>	<b>63'053'819.87</b>



3. COMPTES DE RESULTATS ECHELONNE AU 31.12.2019

	<u>Comptes 2018</u>	<u>Budget 2019</u>	<u>Comptes 2019</u>
<b><u>Charges d'exploitation</u></b>			
30 Charges de personnel	11'220.00	13'500.00	17'220.00
36 Charges de transfert	50'000.00	130'000.00	200'000.00
<b>Total des charges d'exploitation</b>	<b>61'220.00</b>	<b>143'500.00</b>	<b>217'220.00</b>
<b><u>Revenus d'exploitation</u></b>			
43 Revenus divers	3.45	0.00	0.00
<b>Total des revenus d'exploitation</b>	<b>3.45</b>	<b>0.00</b>	<b>0.00</b>
<b>RESULTAT D'EXPLOITATION</b>	<b>-61'216.55</b>	<b>-143'500.00</b>	<b>-217'220.00</b>
<b><u>Charges financières</u></b>			
34 Charges financières	1'512'334.94	1'742'800.00	1'478'597.14
<b>Total des charges financières</b>	<b>1'512'334.94</b>	<b>1'742'800.00</b>	<b>1'478'597.14</b>
<b><u>Revenus financiers</u></b>			
44 Revenus financiers	2'044'826.00	2'017'000.00	2'056'341.72
<b>Total des revenus financiers</b>	<b>2'044'826.00</b>	<b>2'017'000.00</b>	<b>2'056'341.72</b>
<b>RESULTAT FINANCIER</b>	<b>532'491.06</b>	<b>274'200.00</b>	<b>577'744.58</b>
<b>RESULTAT OPERATIONNEL</b>	<b>471'274.51</b>	<b>130'700.00</b>	<b>360'524.58</b>
38 Charges extraordinaires	0.00	0.00	0.00
48 Revenus extraordinaires	0.00	0.00	0.00
<b>RESULTAT EXTRAORDINAIRE</b>	<b>0.00</b>	<b>0.00</b>	<b>0.00</b>
<b>RESULTAT TOTAL DU COMPTE DE RESULTAT</b>	<b>471'274.51</b>	<b>130'700.00</b>	<b>360'524.58</b>



# COMPTE RENDU FINANCIER 2019

## Groupement Intercommunal pour La Petite Enfance



### COMPOSITION DU CONSEIL DU GROUPEMENT INTERCOMMUNAL POUR LA PETITE ENFANCE au 31.12.2019

Président :	Alain CORTHAY	(Meinier)
Vice-Présidente :	Anne-Françoise MOREL	(Jussy)
Membres :		
	Antoine CORNUT	(Gy)
	Laurent GREMION	(Gy)
	Serge BROQUARD	(Presinge)
	Blaise LOUP	(Presinge)
	Pierre PRICAT	(Meinier)
	Ania SCHWAB	(Meinier)
	Myriam RIVOLLET	(Jussy)
Secrétariat :	Brigitte Veuillet	(Mairie de Meinier)



### Crèche des Loupiots du Chambet



Toute l'équipe des Loupiots du Chambet a été heureuse de recevoir la distinction de la meilleure entreprise formatrice 2019 par le pôle Santé et Social qui gratifie l'investissement de tous dans cette valeur qui pour nous est essentiel : la formation.

Valeur qui est soutenue par le Groupement Intercommunal de la Petite Enfance de Meinier, Gy, Jussy et Presinge, par l'intermédiaire du Comité, dont Monsieur Alain Corthay est le Président, Madame Anne-Françoise Morel la Vice-Présidente, Messieurs Antoine Cornut et Blaise Loup membres, qui encouragent et soutiennent notre implication dans la formation, conscients que cet atout majeur est constitutif d'un service d'accueil de qualité.

Toute l'équipe éducative de la crèche des Loupiots du Chambet fait preuve au quotidien de patience, de disponibilité, de pédagogie dans leur mission de transmission et d'élaboration de compétences collectives. Elle accompagne ainsi les stagiaires et les apprentis qui s'impliquent entièrement tant dans leur formation que sur le terrain, dans leur apprentissage et la construction de leur identité professionnelle.

*Corinne Gicquel, Directrice EVE Les Loupiots du Chambet*



**GAS Global Audit Services SA, Genève**

Rapport de l'organe de révision sur les comptes 2019  
à l'attention du Conseil intercommunal du  
**GROUPEMENT INTERCOMMUNAL POUR LA PETITE ENFANCE**  
**MEINIER**

Genève, le 25 mars 2020

Mesdames et Messieurs,

En notre qualité d'organe de révision, nous avons effectué l'audit conformément au mandat qui nous a été confié des comptes annuels ci-joints du Groupement intercommunal pour la petite enfance, Meinier, comprenant le bilan, le compte de résultats et l'annexe pour l'exercice arrêté au 31 décembre 2019.

#### *Responsabilité du Comité du groupement intercommunal*

La responsabilité de l'établissement des comptes annuels, conformément à la loi sur l'administration des communes et son règlement d'application, incombe au Comité du groupement intercommunal. Cette responsabilité comprend la conception, la mise en place et le maintien d'un système de contrôle interne relatif à l'établissement des comptes annuels afin que ceux-ci ne contiennent pas d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. En outre, le Comité du groupement intercommunal est responsable de l'application de méthodes comptables appropriées, ainsi que des estimations comptables adéquates.

#### *Responsabilité de l'organe de révision*

Notre responsabilité consiste, sur la base de notre audit, à exprimer une opinion sur les comptes annuels. Nous avons effectué notre audit conformément à la loi sur l'administration des communes et son règlement d'application, à la recommandation d'audit suisse 60 « *Audit et rapport de l'auditeur de comptes communaux* » ainsi qu'aux normes d'audit suisses. Ces normes requièrent de planifier et réaliser l'audit pour obtenir une assurance raisonnable que les comptes annuels ne contiennent pas d'anomalies significatives.

Un audit inclut la mise en œuvre de procédures d'audit en vue de recueillir des éléments probants concernant les valeurs et les informations fournies dans les comptes annuels. Le choix des procédures d'audit relève du jugement de l'auditeur, de même que l'évaluation des risques que les comptes annuels puissent contenir des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. Lors de l'évaluation de ces risques, l'auditeur prend en compte le système de contrôle interne relatif à l'établissement des comptes annuels pour définir les procédures d'audit adaptées aux circonstances, et non pas dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité de celui-ci. Un audit comprend, en outre, une évaluation de l'adéquation des méthodes comptables appliquées, du caractère plausible des estimations comptables effectuées ainsi qu'une appréciation de la présentation des comptes annuels dans leur ensemble. Nous estimons que les éléments probants recueillis constituent une base suffisante et adéquate pour former notre opinion d'audit.



### *Opinion d'audit*

Selon notre appréciation, les comptes annuels pour l'exercice arrêté au 31 décembre 2019 sont conformes à la loi sur l'administration des communes et son règlement d'application ainsi qu'au référentiel comptable MCH2.

### **Rapport sur d'autres dispositions légales**

Nous attestons que nous remplissons les exigences légales d'agrément conformément à la loi sur la surveillance de la révision (LSR), de connaissances techniques et d'indépendance conformément aux prescriptions légales en vigueur et qu'il n'existe aucun fait incompatible avec notre indépendance.

Conformément à l'article 71 al. 2 du règlement d'application de la loi sur l'administration des communes et à la Norme d'audit suisse 890, nous attestons qu'il n'existe pas un système de contrôle interne relatif à l'établissement des comptes annuels, défini selon les prescriptions du Conseil intercommunal. En effet, il n'existe pas encore de documentation écrite du SCI.

Nous recommandons d'approuver les comptes annuels qui vous sont soumis.

### **GAS Global Audit Services SA**



Alain Gimmi  
Expert réviseur agréé  
Réviseur responsable



Catherine Minder-Reynard  
Expert réviseur agréée

### **Annexes**

*Comptes annuels comprenant le bilan, le compte de résultats et l'annexe*





# RAPPORT FINANCIER 2019

Etats financiers Groupement Intercommunal pour La Petite Enfance

## Groupement Intercommunal pour la Petite Enfance

BILAN AU 31 DECEMBRE 2019

		FRANCS SUISSES	
	<i>Annexe</i>	2019	2018
<b><u>ACTIF</u></b>			
<b>ACTIF CIRCULANT</b>			
Liquidités		131 618.69	454 803.02
Débiteurs		12 310.80	39 682.60
Comptes courants communes		304 580.50	0.00
Actifs transitoires		99 236.77	91 301.59
Total de l'actif circulant		<u>547 746.76</u>	<u>585 787.21</u>
<b>TOTAL DE L'ACTIF</b>		<b><u>547 746.76</u></b>	<b><u>585 787.21</u></b>
<b><u>PASSIF</u></b>			
<b>FONDS ETRANGERS A COURT TERME</b>			
Créanciers	8	111 771.91	104 827.76
Autres créanciers à court terme		0.00	15 059.26
Compte courant, commune de Meinier		161.20	140 106.22
Comptes courants communes		0.00	68 111.95
Passifs transitoires et provisions		90 051.31	32 682.03
Total des fonds étrangers à court terme		<u>201 984.42</u>	<u>360 787.22</u>
<b>PART DE CONTRIBUTION NON DEPENSEE</b>			
Part de contribution non dépensée		<u>120 762.35</u>	<u>0.00</u>
<b>FONDS PROPRES</b>			
Capital de dotation	3	225 000.00	225 000.00
Résultat reporté		-0.01	0.00
Résultat de l'exercice		0.00	-0.01
Total des fonds propres		<u>224 999.99</u>	<u>224 999.99</u>
<b>TOTAL DU PASSIF</b>		<b><u>547 746.76</u></b>	<b><u>585 787.21</u></b>



# RAPPORT FINANCIER 2019

Etats financiers Groupement Intercommunal pour La Petite Enfance

## COMPTE DE RESULTAT POUR L'EXERCICE CLOS AU 31 DECEMBRE 2019

		FRANCS SUISSES		
	Annexe	2019	2018	Budget 2019
<b>PRODUITS</b>				
<b>Ecolages et autres recettes</b>				
Ecolages et autres produits	4	761 110.82	764 230.86	754 385.00
<i>Total écolages et autres produits</i>		<u>761 110.82</u>	<u>764 230.86</u>	<u>754 385.00</u>
<b>Contributions et subventions</b>				
Contributions des communes membres	5	1 112 237.65	1 189 961.50	1 232 999.00
<i>Total contributions et subventions</i>		<u>1 112 237.65</u>	<u>1 189 961.50</u>	<u>1 232 999.00</u>
<b>TOTAL DES PRODUITS</b>		<b><u>1 873 348.47</u></b>	<b><u>1 954 192.36</u></b>	<b><u>1 987 384.00</u></b>
<b>CHARGES</b>				
Salaires et charges sociales	6	1 512 142.17	1 594 227.05	1 605 285.00
Autres charges du personnel et formation		6 524.06	10 542.14	16 050.00
Charges animation et matériel		92 517.56	98 080.50	103 200.00
Autres charges d'exploitation	7	261 924.42	251 043.23	257 449.00
Charges hors exploitation		240.26	299.45	5 400.00
<b>TOTAL DES CHARGES</b>		<b><u>1 873 348.47</u></b>	<b><u>1 954 192.37</u></b>	<b><u>1 987 384.00</u></b>
<b>RESULTAT DE LA PERIODE</b>		<b><u>0.00</u></b>	<b><u>-0.01</u></b>	<b><u>0.00</u></b>



### GROUPEMENT INTERCOMMUNAL POUR LA PETITE ENFANCE

#### ANNEXE AU 31 DÉCEMBRE 2019

##### 1. GÉNÉRAL

Le Groupement Intercommunal pour la petite enfance a été constituée le 22 avril 2009 (ci-après le « Groupement »), par arrêté du Conseil d'Etat, ensuite des délibérations des conseils municipaux de Gy le 19 mars 2009, Jussy le 2 mars 2009, Meinier le 12 mars 2009 et Presinge le 9 mars 2009.

Le Groupement a été fondée par les communes de Gy, Jussy, Meinier et Presinge, dans le but de créer, d'organiser, de gérer et de développer des espaces de vie infantine destinés à l'accueil de la petite enfance répondant aux besoins des familles et des entreprises sur le territoire des communes membres.

La crèche a ouvert le 12 mars 2012 avec une capacité d'accueil de 38 places.

##### 2. PRINCIPES COMPTABLES

Les règles régissant la présentation des comptes du GIPE reposent sur les principales bases légales suivantes :

- Loi sur l'administration des communes (LAC).
- Règlement d'application de loi sur l'administration des communes (RAC).
- Manuel de comptabilité publique MCH2 à l'attention des communes genevoises publié par le Département présidentiel.

Depuis l'exercice comptable 2018, les débiteurs au 31 décembre n'incluent plus les factures pour les écolages de janvier et envoyées aux parents en décembre. Ce changement n'a pas d'influence sur le résultat de l'exercice.

##### 3. CAPITAL DE DOTATION

Le Groupement s'est vu doté d'un capital de dotation de CHF 225'000 destiné à couvrir les investissements nécessaires à la mise en place de la crèche. Le capital de dotation est constitué des apports mentionnés ci-dessous des communes membres. Au titre du 8<sup>ème</sup> exercice couvrant la période du 1<sup>er</sup> janvier au 31 décembre 2019, le capital de dotation n'a pas été utilisé.

#### Dotation initiale du capital de dotation par les communes membres

Meinier	118'400.00
Jussy	59'200.00
Presinge	29'600.00
GY	17'800.00
Total	225'000.00



#### 4. ÉCOLAGES ET AUTRES RECETTES

Le taux d'occupation moyen de la crèche pour l'exercice 2019 est de 95.42 % et le montant total généré par les écolages versés par les parents est de CHF 714'843.35 (2018 : CHF 713'478.40).

#### 5. CONTRIBUTION DES COMMUNES MEMBRES

La contribution globale des communes s'élève à CHF 1'189'961.50 La participation de chacune des communes est répartie proportionnellement aux places attribuées.

Contribution des communes membres pour l'exercice 2019 et 2018

	2019	2018
Meinier (21.25 places)	566'776.95	602'063.85
Jussy (11.25 places)	301'929.75	318'739.70
Presinge (6 places)	162'885.00	169'994.50
Gy (3.50 places)	80'645.95	99'163.45
Total	1'112'237.65	1'189'961.50

#### 6. CHARGES DU PERSONNEL

Au total, la crèche dispose d'environ 14.46 postes de travail en équivalent plein temps, soit un montant total des salaires brut de CHF 1'274'918.05.

#### 7. AUTRES CHARGES D'EXPLOITATION

Les principales dépenses des autres charges d'exploitations sont constituées notamment par le loyer (CHF 153'780), les charges liées aux locaux (SIG, chauffage, nettoyage, etc.) reversées à la commune de Meinier (CHF 58'063) et les honoraires versés à Amalthée pour la tenue de la comptabilité et des salaires (CHF 18'085.80).

#### 8. CRÉANCIERS ET AUTRES CRÉANCIERS À COURT TERME

Les postes se composent de factures ouvertes qui n'ont pas plus de 60 jours de dates valeurs (et ne sont pas des contentieux).



Groupement intercommunal  
Centre sportif de Rouelbeau

# Groupement Intercommunal pour le Centre Sportif de Rouelbeau (GICSR)



## COMPOSITION DU CONSEIL au 31.12.2019

Président :	Marc Michela	(Meinier)
Vice-président :	Jean-Marc Maspéro	(Collonge-Bellerive)
Membres :	Marcel Goehring	(Collonge-Bellerive)
	José Burgos	(Meinier)
	Jean-François Jordan	(Meinier)
	Etienne Murisier	(Meinier)
Secrétariat-comptabilité :	Brigitte Veuillet	(Mairie de Meinier)



## Berney Associés

Genève, le 24 février 2020

# Rapport de l'organe de révision au Conseil intercommunal du Groupement intercommunal du centre sportif de Rouelbeau pour l'exercice 2019

## Rapport de l'organe de révision sur les comptes annuels

En notre qualité d'organe de révision, nous avons effectué l'audit conformément au mandat qui nous a été confié des comptes annuels ci-joints du Groupement intercommunal du centre sportif de Rouelbeau, comprenant le bilan, le compte de résultats, le tableau des flux de trésorerie et l'annexe pour l'exercice 2019 arrêté au 31 décembre 2019.

### Responsabilité du Bureau du Conseil

La responsabilité de l'établissement des comptes annuels, conformément à la loi sur l'administration des communes et à son règlement d'application, incombe au Bureau du Conseil. Cette responsabilité comprend la conception, la mise en place et le maintien d'un système de contrôle interne relatif à l'établissement des comptes annuels afin que ceux-ci ne contiennent pas d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. En outre, le Bureau du Conseil est responsable de l'application de méthodes comptables appropriées, ainsi que des estimations comptables adéquates.

### Responsabilité de l'organe de révision

Notre responsabilité consiste, sur la base de notre audit, à exprimer une opinion sur les comptes annuels. Nous avons effectué notre audit conformément à la loi sur l'administration des communes et à son règlement d'application, à la recommandation d'audit suisse 60 « Audit et rapport de l'auditeur de comptes communaux » ainsi qu'aux normes d'audit suisses. Ces normes requièrent de planifier et réaliser l'audit pour obtenir une assurance raisonnable que les comptes annuels ne contiennent pas d'anomalies significatives.



## Berney Associés

Un audit inclut la mise en œuvre de procédures d'audit en vue de recueillir des éléments probants concernant les valeurs et les informations fournies dans les comptes annuels. Le choix des procédures d'audit relève du jugement de l'auditeur, de même que l'évaluation des risques que les comptes annuels puissent contenir des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. Lors de l'évaluation de ces risques, l'auditeur prend en compte le système de contrôle interne relatif à l'établissement des comptes annuels pour définir les procédures d'audit adaptées aux circonstances, et non pas dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité de celui-ci. Un audit comprend, en outre, une évaluation de l'adéquation des méthodes comptables appliquées, du caractère plausible des estimations comptables effectuées ainsi qu'une appréciation de la présentation des comptes annuels dans leur ensemble. Nous estimons que les éléments probants recueillis constituent une base suffisante et adéquate pour fonder notre opinion d'audit.

### Opinion d'audit

Selon notre appréciation, les comptes annuels pour l'exercice 2019 arrêté au 31 décembre 2019 sont conformes à la loi sur l'administration des communes et à son règlement d'application ainsi qu'au référentiel comptable MCH2.

### Rapport sur d'autres dispositions légales

Nous attestons que nous remplissons les exigences légales d'agrément conformément à la loi sur la surveillance de la révision (LSR), de connaissances techniques et d'indépendance conformément aux prescriptions légales en vigueur et qu'il n'existe aucun fait incompatible avec notre indépendance.

Conformément à l'article 71, al. 2 du règlement d'application de la loi sur l'administration des communes et à la norme d'audit suisse 890, nous attestons qu'il existe un système de contrôle interne relatif à l'établissement des comptes annuels, défini selon les prescriptions du Bureau du Conseil.

Nous recommandons d'approuver les comptes annuels qui vous sont soumis.

Berney Associés Audit SA

BA Signature électronique authentifiée



BA Signature électronique authentifiée



Marina CHRISTE  
Expert-réviseur agréée  
Réviseur responsable

Sébastien BRON  
Expert-réviseur agréé

Annexe : comptes annuels (bilan, compte de résultats, tableau des flux de trésorerie et annexe)

Page 2/2

1207 Genève  
Rue du Nant 8  
+41 58 234 90 00

1700 Fribourg  
Boulevard de Pérolles 37  
+41 58 234 93 00

1950 Sion  
Place de la Gare 2  
+41 27 322 75 40

1003 Lausanne  
Rue Étraz 4  
+41 58 234 91 00

1896 Vouvry  
Rue Arthur Parchet 1  
+41 58 234 90 20

En ligne  
berneyassociés.com  
info@berneyassociés.com

Audit

Comptabilité

Expertise & Conseil

Fiscalité

Payroll

Corporate finance



**GROUPEMENT INTERCOMMUNAL DU CENTRE SPORTIF DE ROUELBEAU, Meinier**

**BILAN AU 31 DÉCEMBRE 2019**

	<u>31.12.2018</u>	<u>31.12.2019</u>
	CHF	CHF
<b>1 <u>ACTIF</u></b>		
<b>10 Patrimoine financier</b>		
100 Disponibilités et placements à court terme	37'092.60	101'554.28
101 Créances	63'942.47	2'233.31
<i>Envers la commune de Meinier</i>	63'942.47	-
<i>Envers la commune de Collonge-Bellerive</i>	-	1'642.81
<i>Autres créances</i>	-	590.50
	<u>101'035.07</u>	<u>103'787.59</u>
<b>14 Patrimoine administratif</b>		
140 Immobilisations corporelles du PA	3.00	3.00
	<u>3.00</u>	<u>3.00</u>
<b>TOTAL DE L'ACTIF</b>	<u>101'038.07</u>	<u>103'790.59</u>
<b>2 <u>PASSIF</u></b>		
<b>20 Capitaux de tiers</b>		
200 Engagements courants	16'894.12	35'648.14
<i>Envers la commune de Meinier</i>	-	35'648.14
<i>Envers la commune de Collonge-Bellerive</i>	16'584.62	-
<i>Autres engagements courants</i>	309.50	-
204 Passifs de régularisation	34'143.95	18'142.45
	<u>51'038.07</u>	<u>53'790.59</u>
<b>29 Capital propre</b>		
291 Capital de dotation	50'000.00	50'000.00
	<u>50'000.00</u>	<u>50'000.00</u>
<b>TOTAL DU PASSIF</b>	<u>101'038.07</u>	<u>103'790.59</u>





GROUPEMENT INTERCOMMUNAL DU CENTRE SPORTIF DE ROUELBEAU, Meinier

COMPTE DE RÉSULTATS PAR NATURE POUR L'EXERCICE 2019

	Réalisé 2018	Budget 2019	Réalisé 2019
	CHF	CHF	CHF
<b>CHARGES D'EXPLOITATION</b>			
<b>31 Charges de biens et services et autres charges d'exploitation</b>			
310 Charges de matériel et de marchandises	(593.20)	(2'200.00)	(1'243.50)
311 Immobilisations ne pouvant être portées à l'actif	(4'583.25)	(7'500.00)	(3'969.90)
312 Alimentation et élimination, bien-fonds PA	(47'695.05)	(46'500.00)	(44'940.49)
313 Prestations de services et honoraires	(39'971.35)	(34'050.00)	(24'866.63)
314 Travaux d'entretien	(176'085.45)	(270'000.00)	(219'900.03)
315 Entretien des biens meubles et immobilisations incorporelles	(51'429.95)	(38'500.00)	(40'577.50)
316 Loyers, leasing, fermage, taxes d'utilisation	(448'397.00)	(450'000.00)	(448'397.00)
<b>Total des charges de biens et services et autres charges d'exploitation</b>	<b>(768'755.25)</b>	<b>(848'750.00)</b>	<b>(783'895.05)</b>
<b>36 Charges de transfert</b>			
363 Subventions à des collectivités et à des tiers	-	(1'000.00)	(204.50)
<b>Total des charges de transfert</b>	<b>-</b>	<b>(1'000.00)</b>	<b>(204.50)</b>
<b>TOTAL DES CHARGES D'EXPLOITATION</b>	<b>(768'755.25)</b>	<b>(849'750.00)</b>	<b>(784'099.55)</b>
<b>REVENUS D'EXPLOITATION</b>			
<b>46 Revenus de transfert</b>			
461 Dédommagements de collectivités publiques	737'755.25	818'750.00	754'849.55
<i>Participation Collonge-Bellerive</i>	110'663.29	122'812.50	113'227.43
<i>Participation Meinier</i>	627'091.96	695'937.50	641'622.12
<b>Total des revenus de transfert</b>	<b>737'755.25</b>	<b>818'750.00</b>	<b>754'849.55</b>
<b>TOTAL DES REVENUS D'EXPLOITATION</b>	<b>737'755.25</b>	<b>818'750.00</b>	<b>754'849.55</b>
<b>RÉSULTAT D'EXPLOITATION</b>	<b>(31'000.00)</b>	<b>(31'000.00)</b>	<b>(29'250.00)</b>
<b>44 Revenus financiers</b>			
447 Produits des biens-fonds PA	31'000.00	31'000.00	29'250.00
<b>Total des revenus financiers</b>	<b>31'000.00</b>	<b>31'000.00</b>	<b>29'250.00</b>
<b>RÉSULTAT TOTAL DU COMPTE DE RÉSULTATS</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>



GROUPEMENT INTERCOMMUNAL DU CENTRE SPORTIF DE ROUELBEAU, Meinier

COMPTE DE RÉSULTATS PAR FONCTION POUR L'EXERCICE 2019

	Réalisé 2018	Budget 2019	Réalisé 2019
	CHF	CHF	CHF
<b>3 CULTURE, SPORT ET LOISIRS, EGLISES</b>			
<b>3410 Sports</b>	-	-	-
<b>Total des charges</b>	<b>(768'755.25)</b>	<b>(849'750.00)</b>	<b>(784'099.55)</b>
3410.0 <i>Charges administratives et loyer</i>	(482'706.90)	(479'250.00)	(467'807.48)
3410.1 <i>Installations sportives</i>	(130'121.52)	(130'000.00)	(124'874.05)
3410.2 <i>Bâtiments et parking</i>	(155'926.83)	(240'500.00)	(191'418.02)
<b>Total des revenus</b>	<b>768'755.25</b>	<b>849'750.00</b>	<b>784'099.55</b>
3410.2 <i>Bâtiments et parking</i>	31'000.00	31'000.00	29'250.00
3410.2 <i>Dédommagements des communes</i>	737'755.25	818'750.00	754'849.55
<b>TOTAL DES CHARGES</b>	<b>(768'755.25)</b>	<b>(849'750.00)</b>	<b>(784'099.55)</b>
<b>TOTAL DES REVENUS</b>	<b>768'755.25</b>	<b>849'750.00</b>	<b>784'099.55</b>
<b>RÉSULTATS DE L'EXERCICE</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>



**GROUPEMENT INTERCOMMUNAL DU CENTRE SPORTIF DE ROUELBEAU, Meinier**

**ANNEXE AUX COMPTES ANNUELS 2019**

---

**1. GÉNÉRAL**

Les statuts du « Groupement intercommunal du Centre sportif de Rouelbeau » indiquent que les communes de Meinier et de Collonge-Bellerive ont constitué un groupement intercommunal au sens des articles 51 à 60 de la loi sur l'administration des communes du 13 avril 1984 (LAC) et que le siège du groupement est à la mairie de Meinier.

Le Conseil d'Etat a approuvé, par un Arrêté du 21 mai 2008, la délibération du Conseil municipal de la commune de Collonge-Bellerive du 3 mars 2008 prévoyant la constitution de ce groupement intercommunal.

La fortune du groupement est formée des apports financiers initiaux des communes membres, destinés à financer un fonds de roulement de CHF 50'000, à hauteur de CHF 25'000 pour chacune des communes de Meinier et de Collonge-Bellerive.

La fortune comprendra également tout le matériel et mobilier d'exploitation qui viendront à être acquis par le groupement. La fortune du groupement comprendra en outre l'ensemble des bâtiments et installations qui lui seront cédés en propriété par les communes membres.

Les organes du groupement sont :

- a) Le Conseil intercommunal
- b) Le Bureau du Conseil
- c) L'organe de contrôle

Le groupement a pour but d'exploiter un centre sportif au lieudit Rouelbeau comportant les installations suivantes :

- 3 terrains de football
- 5 terrains de tennis
- 1 espace de pétanque
- 1 terrain de beach volley
- 1 espace athlétisme / gymnastique
- 1 terrain de basket
- 1 restaurant et 1 salle pour sociétés
- 8 vestiaires

**2. RÈGLES RÉGISSANT LA PRÉSENTATION DES COMPTES**

Les règles régissant la présentation des comptes du GROUPEMENT INTERCOMMUNAL DU CENTRE SPORTIF DE ROUELBEAU reposent sur les principales bases légales suivantes :

- Loi sur l'administration des communes (LAC)
- Règlement d'application de la loi sur l'administration des communes (RAC)
- Manuel de comptabilité publique MCH2 à l'attention des communes genevoises publié par le Département présidentiel



**GROUPEMENT INTERCOMMUNAL DU CENTRE SPORTIF DE ROUELBEAU, Meinier**

**ANNEXE AUX COMPTES ANNUELS 2019**

**3. PRINCIPES RELATIFS A LA PRÉSENTATION DES COMPTES**

La clôture des comptes du groupement a été effectuée conformément à la LAC, au RAC et au Manuel de comptabilité publique édité par le département présidentiel. Ces normes se réfèrent au manuel « Modèle comptable harmonisé pour les cantons et les communes MCH2 » édité par la Conférence des directeurs cantonaux des finances (CDF).

La présentation des comptes reflète une situation financière correspondant à l'état réel de la fortune, des finances et des revenus.

Les investissements mobiliers du groupement, de même que les frais de fonctionnement (y compris le loyer) sont couverts par des contributions des communes membres, dès lors qu'ils ne peuvent être assumés par les recettes propres du centre sportif ou d'autres sources de financement.

**Patrimoine financier**

Les actifs figurant dans le patrimoine financier sont portés au bilan s'ils génèrent une utilité future et que leur valeur peut être établie de manière fiable.

**Patrimoine administratif**

Les actifs figurant dans le patrimoine administratif sont portés au bilan s'ils génèrent une utilité économique future ou s'ils sont consacrés à la réalisation de tâches publiques et que leur valeur peut être établie de manière fiable. Ils sont inscrits au bilan, lors de leur entrée, au coût d'acquisition ou de fabrication.

**Passifs**

Les capitaux de tiers sont évalués à la valeur nominale.

**4. ÉTAT DU CAPITAL PROPRE**

	<b>Solde au 31.12.2018</b>	<b>Augmentation</b>	<b>Diminution</b>	<b>Solde au 31.12.2019</b>
Capital de dotation	50'000.00	-	-	50'000.00
<b>Total</b>	<b>50'000.00</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>50'000.00</b>

**5. TABLEAU DES PROVISIONS**

Néant

**6. TABLEAU DES PARTICIPATIONS**

Néant

**7. TABLEAU DES IMMOBILISATIONS**

Néant



**GROUPEMENT INTERCOMMUNAL DU CENTRE SPORTIF DE ROUELBEAU, Meinier**

**ANNEXE AUX COMPTES ANNUELS 2019**

**8. TABLEAU DES GARANTIES ET DES ENGAGEMENTS CONDITIONNELS**

Néant

**9. TABLEAU DES IMMOBILISATIONS**

	Valeur au 31.12.2018	Acquisition / aliénation	Amortissements	Valeur au 31.12.2019
Mobilier	1.00	-	-	1.00
Climatiseur	1.00	-	-	1.00
Eclairage marquise	1.00	-	-	1.00
<b>Total</b>	<b>3.00</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>3.00</b>

**10. EXPLICATIONS SUR LES CRÉDITS D'ENGAGEMENT OUVERTS DEPUIS PLUS DE CINQ ANS ET NON ENCORE CLÔTURÉS**

Néant

**11. INDICATIONS SUPPLÉMENTAIRES**

Ce point vise à fournir des indications supplémentaires permettant d'apprécier l'état de la fortune, des finances et des revenus et les risques financiers.

**11.1 Gestion des risques financiers**

Le Conseil intercommunal du groupement est responsable des stratégies financières appliquées.

Dans le cadre de ses activités, le groupement n'est pas exposé à des risques financiers et de ce fait aucune gestion des risques n'a été mise en place.

**11.2 Système de contrôle interne**

Un système de contrôle interne a été mis en place par le Bureau du Conseil au cours de l'année 2019. Celui-ci est adapté à la taille et à la complexité du groupement.

**11.3 Contrats de leasing**

Néant

**11.4 Respect du plan financier quadriennal élaboré suite au budget déficitaire**

Néant



**GROUPEMENT INTERCOMMUNAL DU CENTRE SPORTIF DE ROUELBEAU, Meinier**

**ANNEXE AUX COMPTES ANNUELS 2019**

---

**12. INDICATEURS FINANCIERS**

Les indicateurs financiers prévus dans le manuel « Modèle comptable harmonisé pour les cantons et les communes MCH2 » ne sont pas applicables au groupement compte tenu du fait que ses comptes ne présentent pas les particularités comptables des comptes communaux. Dès lors, il a été renoncé à les présenter dans les présents comptes annuels.

**13. CRÉDITS BUDGÉTAIRES SUPPLÉMENTAIRES**

Néant



## **COMMUNE DE MEINIER**

Route de Gy 17 - 1252 Meinier - Tél. 022 722 12 12 - Fax 022 722 12 11  
info@meinier.ch - www.meinier.ch